



## Concours - A-BCPST 2023

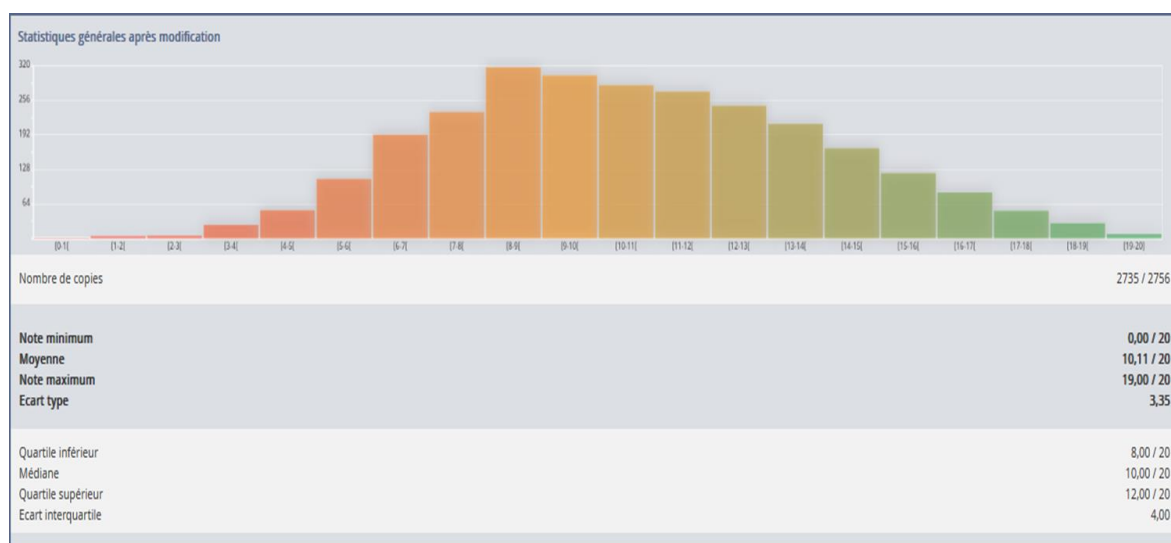
### Rapport de l'épreuve écrite d'Humanités

#### Sujet

**« La servitude est volontaire  
Presque heureuse  
L'usine m'a eu  
Je n'en parle plus qu'en disant  
Mon usine. »**

**Joseph Ponthus, *À la ligne*, Paris, 2019.**

**Dans quelle mesure ces vers vous conduisent-ils à approfondir votre réflexion sur l'expérience du travail, telle que les trois œuvres au programme, *Les Géorgiques* de Virgile, *La Condition ouvrière* de Simone Weil et *Par-dessus bord* de Michel Vinaver, permettent de la penser ?**



#### Bilan d'ensemble

Cette année encore, le jury a eu le plaisir de lire de très bons travaux, fruits d'une réflexion à la fois sensible à la singularité de l'expérience exprimée dans l'énoncé, et soucieuse de mener un dialogue continu et rigoureux avec le propos de Joseph Ponthus, sur la base d'une mobilisation précise du programme. On a pu mesurer, à travers certaines copies, tout l'intérêt que les œuvres étudiées au cours de l'année avaient suscité : plusieurs candidats ont évoqué avec une justesse parfois teintée d'émotion le rapport à la terre du paysan de l'Antiquité, ou encore les affres de la condition ouvrière et l'instrumentalisation de

l'attachement qu'éprouvent les employés pour leur entreprise, à l'ère du capitalisme. Plus généralement, le jury constate le sérieux avec lequel les candidats se sont dans l'ensemble préparés à l'épreuve d'Humanités, dans la lignée des sessions précédentes. Très peu méconnaissaient les œuvres, et rares étaient ceux qui ne maîtrisaient pas, au moins formellement, le cadre de l'exercice dissertatif. Le jury se réjouit en outre de ce que les candidats ont tenu compte de certaines des remarques liminaires formulées dans le rapport concernant la session 2022. Beaucoup, notamment, ont fait l'effort d'élaborer des argumentations plus structurées et plus cohérentes. Des citations étayaient les développements, même s'il existait une assez grande disparité entre les copies. Sur le plan de l'expression aussi des progrès relatifs ont été constatés, en particulier s'agissant de l'orthographe et de la grammaire. En ce qui concerne le lexique cependant, il a régné dans trop de copies une confusion certaine, qui traduisait notamment une maîtrise insuffisante des notions rattachées au thème du travail, et qui a nui à la validité du raisonnement. Le jury conseille donc aux futurs candidats non seulement d'enrichir leur vocabulaire au fil de leur préparation — et il y aura l'an prochain fort à faire sur le thème du « faire croire » —, mais encore de s'approprier les principaux concepts liés au thème pour en avoir une idée bien nette au moment de l'épreuve et être en mesure de développer une réflexion pertinente sur le sujet à traiter.

Au fil des sessions, et quelle que soit la forme de la citation proposée, longue ou plus brève, subjective ou non, plus ou moins figurée, les rapports d'épreuve successifs soulignent que la dissertation est un exercice de pensée, portant sur un énoncé dont il faut dégager le sens précis pour l'interroger dans son ensemble et dans sa spécificité. Or à cet égard, les attentes du jury sont trop souvent demeurées insatisfaites cette année. Dans un nombre non négligeable de copies en effet, le propos de Joseph Ponthus a été tronqué. Le jury n'escomptait pas que celui-ci fût exhaustivement exploré dans le temps limité imparti aux candidats. Mais il fallait au moins que ces derniers tendent à rendre justice au passage qui leur était soumis, et à l'expérience vécue qu'ils restituaient, de façon à la fois lumineuse et nuancée, sans la ramener à une univocité sans doute rassurante, mais dénaturante.

Il convient du reste de préciser que la citation, dans un nombre significatif de travaux, n'a pas été simplifiée d'emblée : souvent, les analyses développées en introduction montraient que les candidats y étaient attentifs et qu'ils étaient capables d'en cerner, certes à des degrés très divers, et plus ou moins nettement, les ambiguïtés et les paradoxes. Mais c'est souvent ensuite que le bât blessait. Là où les meilleurs candidats, après avoir analysé précisément l'énoncé, parvenaient à le ressaisir globalement pour le problématiser, et à établir des liens entre ses différents aspects dans le développement, d'autres, en dépit d'une analyse convenable, se focalisaient sur tel ou tel élément en perdant de vue le sens global dès la problématisation. Au lieu de se présenter comme une argumentation, le développement s'apparentait à une récitation décrochée des enjeux de l'énoncé, ornière où on pouvait sans doute d'autant plus facilement verser que le sujet renvoyait très clairement aux axes de réflexion abordés pendant l'année : la dialectique de la liberté et de la nécessité, la possibilité du bonheur, la question de l'appropriation du travail. Toutefois, lorsque l'énoncé était, dans le développement, abusivement ramené à l'un de ces trois éléments, le jury était en droit de se demander si le candidat avait une maîtrise suffisante du programme pour illustrer et approfondir les analyses faites en introduction, ou s'il en était réduit, faute de ressources, à un traitement partiel. Les copies focalisées sur l'un ou l'autre des thèmes articulés par Joseph Ponthus ont obtenu des résultats médiocres, surtout si des corrigés, des fiches de cours ou des recueils de citations prêtes à l'usage et décontextualisées y étaient manifestement

réemployés. Au contraire, les travaux dans lesquels plusieurs composantes du sujet ont été mises en relation et pensées conjointement, et non pas successivement illustrées puis contestées, comme si elles étaient indépendantes, ont été valorisés. Car il convient de le redire inlassablement : l'enjeu de l'exercice est bien la construction d'une argumentation personnelle, à partir d'un énoncé singulier posant un problème spécifique — originalité stimulante en vertu de laquelle le sujet est précisément choisi. Il n'est pas surprenant que l'effort de réflexion ait été diversement abouti dans les différentes copies. On aurait néanmoins souhaité qu'il soit plus soutenu dans davantage de travaux.

Sans doute certaines lacunes observées cette année s'expliquent-elles encore en partie par la crise sanitaire de 2020, puisque les candidats qui ont composé sur le thème du travail ont subi les effets du confinement en classe de Première et de Terminale, deux étapes essentielles pour les disciplines du Français et de la Philosophie. Le jury en a tenu compte, et n'en a que mieux mesuré les qualités de leurs productions et l'efficacité du travail de leurs préparateurs.

Pour faire valoir pleinement leur travail de préparation et leurs compétences, les futurs candidats devront concevoir la dissertation comme un dialogue serré avec la citation qui leur sera proposée, prenant la forme d'une démonstration conséquente et informée par l'étude du thème et la lecture des œuvres au programme. Le jury est persuadé que les étudiants de la filière BCPST disposent des atouts nécessaires pour réussir cette épreuve exigeante — le sérieux, la rigueur intellectuelle, le goût de la réflexion, ainsi qu'une réelle sensibilité aux textes que la session 2023 a une nouvelle fois confirmée —, pourvu qu'ils en appréhendent bien l'enjeu et se donnent l'ambition et les moyens de l'affronter par une lecture personnelle des œuvres, enrichie par les cours qui leur sont dispensés, et un entraînement régulier à l'exercice de la dissertation.

## **I. Introduction**

La plupart des introductions répondaient aux attentes formelles de l'exercice, et comportaient une amorce, la citation du sujet, son analyse et sa reformulation, sa problématisation, l'annonce du plan et le rappel des œuvres au programme, par ordre chronologique. Nous nous concentrerons ci-après sur les étapes délicates de l'analyse et de la problématisation. Contentons-nous dans ce préambule d'attirer l'attention des futurs candidats sur la nécessité de commencer leur dissertation par une amorce qui entretienne un authentique rapport avec la citation à traiter. Certes, le jury a eu le plaisir de lire des entrées en matière particulièrement pertinentes — des références au tableau de Caillebotte, « Les Raboteurs de parquet », ou encore, de façon plus originale, aux photographies de Sebastião Selgado, ou au *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire, un candidat expliquant que dans cette œuvre, Césaire, « un des écrivains et des poètes les plus reconnus du mouvement de la Négritude, explique comment certaines mécaniques utilisées par les esclavagistes menaient les esclaves à accepter leur condition, voire à ressentir de la sympathie ou de l'amour pour leurs bourreaux. » Mais trop d'amorces ont été acrobatiquement rattachées au propos de Joseph Ponthus, ce qui était d'autant plus gênant qu'elles étaient parfois exagérément longues.

### **I. A. Remarques et conseils**

#### **I. A. a. Analyse**

Le sujet choisi cette année revêtait une forme particulière. Joseph Ponthus n’y défend en effet aucune thèse abstraite sur le travail ; il évoque et il pense, à la première personne et en vers libres, son expérience. Cette spécificité de l’énoncé n’a pas déconcerté les candidats, d’autant que le registre de langue employé, à l’exception notable de la première ligne sur laquelle beaucoup ont achoppé, est courant, voire familier. Quelques travaux témoignaient, notamment par leur amorce, de ce que l’œuvre de Joseph Ponthus était connue. Les étudiants avaient découvert, au fil de leur préparation, ou, peut-être, en classe de Terminale, l’itinéraire saisissant de cet ancien élève de classe préparatoire devenu éducateur spécialisé, puis ouvrier, dès lors qu’il ne trouvait pas d’emploi en Bretagne où il avait déménagé. Que son témoignage concerne particulièrement le travail à l’usine n’a pas non plus été source d’embarras. Les candidats se sont laissé guider par la consigne, qui invitait à le considérer comme une réflexion portant sur l’expérience du travail en général, et rappelait, comme à l’accoutumée, qu’il s’agissait de le confronter aux trois œuvres, et non seulement à *La Condition ouvrière*.

La signification que Joseph Ponthus confère à son expérience a en revanche été très inégalement élucidée. Les candidats qui ont diminué la citation de deux ou trois vers, voire davantage — le propos a parfois été réduit à la seule notion de servitude — se sont condamnés d’emblée à obtenir de piètres résultats. La plupart d’entre eux savent cependant que les coupes claires sont sanctionnées dans la note, et on a observé dans un nombre significatif de copies un effort louable pour prendre en compte l’ensemble de la citation. Celui-ci n’a néanmoins pas toujours porté ses fruits, car les ambivalences et les paradoxes de l’énoncé ont été trop souvent gommés.

Cet appauvrissement tient, d’abord, à ce que la plupart des candidats méconnaissaient le sens de la notion de servitude. Le jury le déplore d’autant plus que celle-ci figure à plusieurs reprises sous la plume de Simone Weil<sup>1</sup>, qui mène une réflexion approfondie sur les rapports de domination instaurés à l’usine. Dans certaines copies, la servitude était purement et simplement assimilée au travail. Dans d’autres, on proposait des reformulations erronées. On a ainsi pu lire que la servitude consistait à « rendre service », et que, volontaire, elle était une forme de « dévouement », voire de « servilité » : il s’agit d’un contresens. Très souvent, la notion a été affadie, et on en a proposé de mauvais synonymes comme soumission, obéissance, et subordination ; contrainte et nécessité ont aussi été régulièrement employés, de façon inexacte : la servitude, lorsqu’elle concerne une personne, ne désigne pas la contrainte elle-même, mais l’assujettissement à la contrainte ; ramener la servitude à la contrainte, c’était aussi en manquer la dimension sociale. De surcroît, ne pas donner au terme de servitude son sens plein grevait l’interprétation du premier vers, puisqu’il devenait impossible de bien mesurer la tension entre le sujet et son attribut. On comprenait alors, par exemple, que selon Ponthus, « nous nous soumettons volontiers » au travail, ou que l’auteur vantait les vertus du « volontarisme ».

Ces reformulations relèvent d’une seconde forme d’appauvrissement, portant sur l’ensemble de la citation : au lieu de tenir également compte de tous les termes importants de l’énoncé, on se concentrait sur quelques-uns de ceux-ci, au mépris du sens global. Outre l’interprétation fautive du premier vers comme l’expression d’une « motivation » à travailler,

---

<sup>1</sup> Page 53 (Lettre à Albertine Thévenon), deux fois page 306 (« La rationalisation »), deux fois page 330 (« Expérience de la vie d’usine »), et page 418 (« Condition première d’un travail non servile »). Les références données dans ce rapport renvoient aux éditions prescrites dans le B.O. : éditions Flammarion, collection GF pour *Les Géorgiques*, éditions Gallimard, collection « Folio Essais » pour *La Condition ouvrière*, et éditions Actes Sud pour *Par-dessus bord*.

ou d'un choix – « aujourd'hui la plupart des individus choisissent leur activité » –, on a très fréquemment escamoté l'adverbe « presque », ce qui conduisait à affirmer à tort que Joseph Ponthus faisait état d'un bonheur sans mélange, qu'on s'empressait de rattacher à son ardeur au travail. Au contraire, on s'est, dans d'autres copies, polarisé sur le troisième vers pour en conclure que l'auteur était victime d'une aliénation totale ; dès lors, sa servitude « presque heureuse » s'inversait en une souffrance absolue, ou, à l'opposé, devenait la marque de l'aveuglement, puisqu'on ne saurait être heureux en étant soumis et piégé. On pourrait multiplier à l'envi les exemples de ces focalisations abusives et préjudiciables, qui entraînaient les candidats sur une série de fausses pistes dès lors qu'ils recréaient des liens artificiels entre certaines notions au détriment de l'ambivalence de la citation, ce qui les conduisait par exemple à avancer que pour Joseph Ponthus, l'engagement dans le travail (vers 1) est la clé d'un bonheur (vers 2) lié au sentiment d'appartenance à l'usine (vers 3 à 5), ou, à l'opposé, que l'usine, en se refermant sur lui comme un piège (vers 3), l'avait précipité dans le désespoir (vers 2).

Compte tenu de ces remarques, il convient de réitérer les conseils formulés dans les précédents rapports. Le jury invite à nouveau les futurs candidats à considérer le sujet qui leur sera proposé le jour du concours — ainsi que tous ceux qu'ils aborderont lors de leur préparation — comme une totalité cohérente pourvue d'une signification précise et originale que sa lecture attentive, faite d'analyse et de synthèse, a vocation à dégager. Si un tel processus d'élucidation est nécessaire, c'est que le sens de l'énoncé n'est jamais évident ou transparent, même si le propos semble clair. Du reste, parvenir trop vite, au brouillon, à une reformulation qui approche celle d'un sujet déjà traité ou recoupe une fiche de cours est souvent le signe qu'on n'a pas saisi la spécificité de l'énoncé. Il faut, dans un premier temps, au lieu d'établir hâtivement des liens avec ce que l'on a appris, lire le sujet en lui-même, afin d'émettre une hypothèse sur son sens global. À ce stade, on recommanderait volontiers aux candidats de ne pas négliger leur intuition de lecteur et leurs impressions de lecture. Cela était d'autant plus indiqué cette année que l'énoncé avait un caractère subjectif très marqué. Beaucoup ont du reste bien perçu le rapport affectif à l'usine dont témoigne Joseph Ponthus. Plus précisément, la lecture de ses vers laisse un sentiment doux-amer, et on gage qu'à prendre connaissance de la citation, nombre de candidats ont dû éprouver une forme de perplexité. Comprendre le sujet – étymologiquement, en « saisir ensemble » les différents aspects –, c'était s'expliquer cette perplexité, et la remarque vaudrait pour bien des énoncés. En effet, si, à lire Joseph Ponthus, nous sommes déstabilisés, c'est bien parce que son expérience du travail à l'usine déjoue notre horizon d'attente, et qu'elle est profondément ambivalente.

C'est cette dernière caractéristique qui la rattachait en profondeur au thème et aux œuvres étudiés cette année, au-delà de telle ou telle problématique nécessairement abordée dans le cadre de la préparation. La représentation du travail, dans *Les Géorgiques*, est si ambiguë que le poème virgilien a suscité les interprétations les plus opposées. Elle ne l'est pas moins dans *Par-dessus bord* : les personnages de la pièce de Michel Vinaver sont « dans le travail »<sup>2</sup> au point de s'y aliéner, mais en y engageant leur être, ils s'y expriment et s'y révèlent. Simone Weil tire de son expérience de la vie d'usine des conclusions bien moins équivoques. Toutefois, si elle dénonce l'assujettissement humiliant et démoralisant auquel sont réduits les ouvriers déracinés, elle réfléchit également à une réorganisation du travail qui n'en méconnaît pas la nature de servitude, et pourrait permettre de la transcender, si bien que le travail revêt

---

<sup>2</sup> Selon l'expression de Michel Vinaver lui-même, dans un entretien accordé à Caroline Broué pour l'émission radiophonique « À voix nue ».

aussi dans son œuvre deux aspects opposés : cette expérience nécessaire de la pesanteur pourrait être le point de départ d'une élévation vers la grâce, si elle était vécue dans des conditions dignes.

Plus que jamais, l'analyse de la citation nécessitait cette année la recherche d'un sens synthétique, faute de quoi elle restait une énumération d'autant plus contradictoire qu'on avait tendance à la gauchir. On a ainsi été fort surpris de lire dans une copie que « la condition d'esclave à l'usine semble pleinement satisfaire » un Joseph Ponthus « matrixé » — la notion de servitude a souvent été affaiblie, mais il est arrivé aussi, inversement, qu'on en saisisse le sens fort, au prix toutefois d'une confusion avec l'esclavage. La construction de la signification s'effectue grâce à une lecture approfondie destinée à préciser, nuancer ou corriger l'hypothèse de lecture initialement formulée, en s'attachant à circonscrire le sens des différentes composantes de l'énoncé, sans amputer celui-ci arbitrairement. Comme cela a été maintes fois souligné dans les rapports antérieurs, il ne s'agit pas d'en définir mécaniquement et successivement les termes clés, selon un pointillisme qui aboutit le plus souvent à l'éparpillement, mais bien de les expliquer pour montrer comment les idées, plutôt que les thèmes, s'enchaînent, s'articulent et s'opposent afin de concourir à la formulation d'une pensée cohérente. Beaucoup de candidats n'ignoraient pas cet attendu, et se sont efforcés de déterminer la logique de la citation, avec un bonheur inégal, comme on a pu s'en rendre compte ci-dessus. Parmi ceux qui percevaient les tensions parcourant le propos de Joseph Ponthus, certains ne faisaient que mentionner des oppositions, sans les intégrer à une interprétation d'ensemble, pour finalement les faire disparaître dans la reformulation finale. D'autres remarquaient timidement que l'auteur associait deux notions habituellement considérées comme incompatibles, la servitude — qui était en général ramenée à la soumission —, et la volonté, et ils ajoutaient que servitude et bonheur étaient également regardés en général comme inconciliables. La divergence entre l'appropriation du travail que traduit le déterminant possessif « mon » dans le dernier vers et la représentation du travail à l'usine comme un piège, voire comme une servitude, a aussi été relevée. Ces éléments d'analyse, qui ne figuraient pas nécessairement dans les mêmes introductions, ont naturellement été valorisés. Enfin, dans les meilleures analyses, la citation était clairement caractérisée comme ambiguë et paradoxale. Les candidats identifiaient l'ambivalence comme son fil directeur, et en exploraient différentes dimensions, sinon toutes.

#### I. A. b. Problématisation

La problématisation a été insuffisante dans bon nombre de copies, c'est pourquoi les candidats qui s'employaient réellement à dégager l'enjeu de la citation ont vu leurs efforts récompensés, même s'ils étaient inaboutis. Que les futurs candidats s'en persuadent : problématiser ne consiste ni à répéter, sous forme de question, la reformulation du sujet à laquelle on est parvenu au terme de l'analyse, ni à atomiser l'énoncé pour n'en interroger les lambeaux qu'en apparence, l'un après l'autre et isolément. Dans les deux cas, cela revient à se demander si l'auteur a raison de penser ce qu'il pense, question qui n'a pas d'intérêt propre, puisqu'elle ne permet pas d'identifier le problème auquel se confronte l'auteur. On a ainsi trouvé cette année encore dans nombre de copies un inventaire de questions qui ne permettaient pas de cibler et de formuler synthétiquement le problème précis soulevé par le propos de Joseph Ponthus. Les candidats l'ont parfois eux-mêmes significativement écrit : ils posaient *des* problématiques, et non *une* problématique. Ils se sont ainsi demandé si le travail est une servitude, si la servitude est volontaire, si le travail rend heureux, ou si on peut

s'approprier son travail, réduisant trop souvent l'énoncé à l'une ou l'autre de ces questions, qui faisait ensuite l'unique objet du développement. Parfois aussi le sujet, alors même qu'il avait été correctement analysé, était appauvri par une question excessivement générale : « quelle est la place du travail dans la vie de l'homme ? »

Problématiser, c'est construire un problème. Pour ce faire, répétons-le, il ne suffit pas de désigner l'énoncé comme problématique en le répétant de manière interrogative : que l'idée qui y est avancée n'ait aucun caractère d'évidence est un truisme. Il y a lieu, au contraire, de mettre au jour ce qui ne va pas de soi et d'indiquer en quoi. À ce titre, les candidats qui asseyaient leur questionnement sur l'antagonisme entre le bonheur au travail, qu'ils s'exagéraient souvent, et la servitude, même s'ils n'en mesuraient pas la portée, proposaient une problématisation incomplète, mais réelle, en pointant l'une des difficultés de l'énoncé. On déplore qu'ils soient rarement allés jusqu'au bout de cette démarche : une fois qu'on avait opposé bonheur et servitude, il ne semblait pas impossible de repérer que l'appropriation de l'usine entraînait elle aussi en contradiction avec l'assujettissement. Dans les meilleures copies, servitude volontaire, bonheur frôlé et prise de possession étaient mis en tension : « Ainsi, comment mêler deux tels concepts, servitude et volonté, pourtant si opposés ? Comment l'appartenance à cette communauté de travail peut-elle être volontaire si c'est l'usine qui vous "attrape", qui vous capture ? Et dès lors, quel bonheur peut-on tirer d'une communauté dont on est en réalité esclave, si l'on n'y pense plus par nous-même ? », écrit un candidat. Cet exemple de problématisation vraiment satisfaisante, en dépit d'un emploi discutable de la notion de communauté, fournit l'occasion de préciser qu'il n'est pas exclu de poser plusieurs questions, à condition qu'elles délimitent l'enjeu du sujet de manière cohérente. Il faut bien mesurer la distance qui sépare la première question posée dans la copie que nous venons de citer, et celle que nous avons lue dans d'autres : « la servitude est-elle volontaire ? »

Problématiser revient souvent à repérer des tensions, entre l'énoncé et le programme — il était aisé de confronter l'expérience de la vie d'usine de Simone Weil et celle de Ponthus —, et entre les idées de l'énoncé. Ces tensions étaient d'autant plus sensibles cette année que le sujet est paradoxal. Encore aurait-il fallu que l'analyse ait permis de le mettre en évidence : une bonne analyse est un préalable à une problématisation pertinente.

### I. B. Éléments d'analyse et de problématisation

Comme on y a déjà beaucoup insisté, les vers de Joseph Ponthus sont frappés du sceau du paradoxe. Le terme expressif de « servitude » par lequel le travail est d'emblée présenté associe très étroitement ce dernier à la contrainte. Au premier abord, il n'y a pas là de quoi surprendre, mais on gagnait à déployer les différentes dimensions de la servitude en situant le sujet dans la thématique du programme. La servitude renvoie, d'une part, à la condition de l'homme, soumis à des besoins vitaux qu'il est voué à satisfaire par le travail, exigence naturelle à laquelle il répond en mettant en œuvre des facultés proprement humaines. Très peu de candidats ont évoqué dans leur analyse cette dimension anthropologique. La servitude possède, d'autre part, une dimension sociale, dans la mesure où le travail est une contribution nécessaire au bien commun. Tel est le cas dans la société moderne fondée sur le travail ; tel est aussi le cas dans la représentation virgilienne du travail, sinon dans la réalité de la société antique. Or, cette nécessité peut prendre la forme d'une aliénation dégradante, la servitude désignant alors un rapport social de soumission absolue. C'est ce dernier aspect qui a le plus retenu l'attention des candidats, sans qu'ils se souviennent assez toutefois que le travail est une institution, dont l'organisation relève d'un choix de société. Pour le dire autrement, la

nécessité sociale du travail n'a pas vocation à se traduire par l'assujettissement social, et lorsque celui-ci existe, on peut œuvrer à le réduire, de sorte que la servitude ramène à une condition humaine partagée plutôt que d'être la marque d'un rapport social imposé. À explorer ainsi la notion de servitude, éclairés par l'étude du thème au programme, on peut déjà repérer une dualité qui sera développée, amplifiée et précisée dans la suite de la citation.

Cette dualité prend dans un premier temps la forme paradoxale de la servitude volontaire. L'attribut du sujet qualifie celui-ci de façon inattendue, puisque la servitude, entrave décisive à la liberté, apparaît au terme du premier vers comme le résultat d'une décision, d'un choix, ce qui implique le libre arbitre. Ponthus reprend ici l'expression de La Boétie. Le jury n'attendait pas que cette source soit identifiée, mais s'est réjoui de ce qu'une poignée de candidats connaissaient le *Discours de la servitude volontaire*. Un candidat a même cité, en latin et sans erreur, le propos de Sénèque : *nulla servitus turpior quam voluntaria*. On peut émettre l'hypothèse que la servitude dont Joseph Ponthus témoigne est plus consciente que celle dont l'écrivain de la Renaissance explore les rouages. En effet, le déterminant défini employé dans la citation établit une certaine distance par rapport à l'expérience vécue, distance dont l'énoncé présente, comme nous le verrons, d'autres indices. L'auteur accepte ainsi lucidement les contraintes auxquelles il s'est assujéti et qu'il est capable d'identifier comme telles, sans affadir la réalité, qui est bien celle de l'esclavage moderne du travail à la chaîne – « l'usine m'a eu ». La dimension sociale de la servitude domine, dans sa formulation sociétale aliénante. Toutefois, c'est la nécessité vitale qui fait qu'on y consent.

Le paradoxe augmente dans le deuxième vers. Non seulement « la servitude est volontaire », mais encore elle est « presque heureuse ». L'adverbe nuance considérablement, et de façon problématique, l'expression de la satisfaction. Si le bonheur se définit comme une satisfaction intense et durable, qu'est-ce qu'un quasi-bonheur ? Certes, le travail à l'usine ne saurait combler que très imparfaitement les besoins de l'âme. Néanmoins, Joseph Ponthus met tout de même l'accent sur une forme de contentement, avec, sans doute, une pointe d'ironie : ici encore, la clairvoyance est de mise, et il s'agit de ne pas s'illusionner sur ce que peut apporter le travail – la fierté modeste d'avoir accompli une tâche pénible, parmi d'autres, à l'usine, et de s'en être découvert capable, la conscience d'avoir dépassé et transcendé une servitude qui ne se laisse malgré tout pas oublier et obère le contentement éprouvé, au point que le bonheur n'est que frôlé. Il est en outre loisible d'établir un lien de cause à effet entre le sentiment mêlé qui s'exprime dans le deuxième vers et le caractère volontaire de la servitude. En effet, si cette dernière n'était pas volontaire, le bonheur, même pâle, serait inenvisageable. En revanche, s'il reste au sujet une certaine liberté, on comprend qu'il puisse éprouver, en dépit de ses conditions de travail, une sorte de bonheur, ou peut-être un semblant de bonheur. Le premier vers, ainsi que le second, doivent se comprendre comme des unités de sens : à mettre l'accent sur la servitude ou la volonté, à supprimer l'adverbe, on trahit la pensée de l'auteur et avec elle la réalité de son expérience.

Les trois derniers vers, qu'on peut associer dans la mesure où Joseph Ponthus y emploie la première personne, sont, comme les précédents, très ambivalents. L'usine personnifiée est au cœur du propos. On a d'abord le sentiment d'une sorte de traquenard, évoqué de façon familière, voire d'une escroquerie. Le lieu du travail, et par métonymie le travail lui-même, ont pris Joseph Ponthus au piège. Ils l'ont captivé, au sens propre, puisque l'usine, comme cela est dit dans le premier vers, prive en partie l'auteur de sa liberté, mais également au sens figuré : l'usine exerce une forme de séduction, d'attrait irrésistible, que les candidats qui ont analysé la citation dans son intégralité ont bien repérés, assimilant parfois le lieu de travail à une figure féminine. L'auteur en serait la victime, sans retour en

arrière possible, le passé composé indiquant le caractère définitif de la prise ou de l'emprise. Bien qu'elle capte l'ouvrier de façon malhonnête, l'usine aurait ainsi sa beauté. Le fait qu'elle soit un objet poétique le montre assez : ce qui s'y passe mérite qu'on en parle, et qu'on en parle poétiquement. Pourtant, en dépit du charme qui s'exerce sur lui, Joseph Ponthus se place en position de sujet, lorsqu'il affirme « Je n'en parle plus qu'en disant mon usine ». Nombre de candidats ont bien vu que dans le dernier vers, ce n'est plus l'usine qui possède l'ouvrier, mais l'ouvrier qui possède l'usine. Le déterminant possessif est également susceptible d'exprimer un sentiment d'appartenance : si l'auteur peut parler de l'usine comme de son usine, c'est qu'il y donne de lui-même et se perçoit comme membre du collectif qui y travaille. Il y a identification. On peut aller jusqu'à parler de rapport affectif avec le lieu de travail et avec le travail lui-même : la subjectivité est manifestement engagée. De même qu'il est loisible d'établir un rapport de causalité entre le caractère volontaire de la servitude et le quasi-bonheur éprouvé au travail, on peut postuler une corrélation entre ce dernier et l'appropriation de l'activité laborieuse et l'inscription dans un collectif.

On déplore qu'un nombre non négligeable de candidats aient lu trop hâtivement le dernier vers : ne tenant pas compte du verbe de parole, ils ont considéré que Joseph Ponthus ne parlait plus que de l'usine, et y ont vu un signe supplémentaire d'aliénation – ce qui constitue un contresens. Or, le verbe « dire » possède une grande importance : en l'employant, l'auteur souligne les limites de l'appropriation de l'usine. Il sait bien qu'elle n'est sienne qu'en parole, et qu'en réalité il y est exploité, même s'il a l'impression, à dire « mon usine », qu'elle lui appartient un peu. L'usage du métadiscours est une nouvelle preuve de lucidité.

Au fil des vers, au fil des lignes, on passe donc de « la servitude » à « mon usine ». Le trajet du sens est celui d'une double appropriation : appropriation de l'ouvrier par l'usine, et appropriation subjective, mais clairvoyante, d'une expérience de l'aliénation consentie qui ne saurait permettre la pleine réalisation du bonheur.

Une citation paradoxale recèle des tensions si grandes qu'elles confinent à la contradiction. Si l'analyse du sujet est destinée à rendre compte de cette union des contraires en en dégageant la paradoxale cohérence, on a tout intérêt, pour problématiser l'énoncé, à questionner les antagonismes. Comment un travail qui entrave la liberté au point d'être apparenté à un esclavage peut-il rendre presque heureux, précisément quand on est sans illusion sur sa condition ? Quel attrait peut bien avoir une activité fortement contrainte et contraignante, en vertu de quel charme le sujet peut-il s'y attacher ? Quelle beauté peut bien y résider ? La poésie est en apparence aux antipodes de l'usine, et pourtant elle est le lieu où Joseph Ponthus pense sa servitude, s'en saisit, et la dépasse. Il est alors loisible de se demander dans quelle mesure la parole et la pensée permettent une réappropriation symbolique du travail, qui plus est du travail aliénant : une telle réappropriation ne contribuerait-elle pas à resserrer les liens du piège qui tient le travailleur captif, en rendant sa servitude plus supportable ?

Précisons que la problématisation par le paradoxe n'était pas la seule possibilité : il existe toujours des manières diverses de mettre au jour ce qui, dans un sujet, fait difficulté. Une voie d'entrée assez simple a ainsi été négligée, celle du bonheur. En s'interrogeant sur la place du travail dans cette quête volontaire propre à l'homme, les candidats auraient pu être amenés à se demander pourquoi il accepte d'être la victime consentante d'une activité qui ne le rend que très imparfaitement heureux et ne se laisse approprier que de façon incomplète ou illusoire.

Au cœur de l'extrait soumis aux candidats réside en somme la dialectique infinie de la contrainte objective et de l'investissement subjectif, de la dépossession et de la possession, de la déprise et de la reprise, en actes et en pensée : si le travail est une servitude, qui plus est captivante, quelle place laisse-t-il au sujet – à son action, à son intelligence, à sa parole ?

## **II. Développement**

### **II. A. Remarques et conseils sur le plan et l'argumentation**

La quasi-totalité des candidats connaissait les attendus du développement, et nombre d'entre eux se sont attachés à bâtir un plan clair, progressif et bien présenté, ce qui est un indéniable motif de satisfaction. Les dissertations dans lesquelles deux parties sur trois étaient consacrées à étayer ou à contester le propos de l'auteur ont été moins courantes que l'an dernier, la majorité des candidats s'efforçant de prolonger leur réflexion dans une troisième partie. Seule une poignée de devoirs présentaient des grandes parties où l'argumentation était remplacée par des considérations générales sur les œuvres, abordées l'une à la suite de l'autre. Le jury a également apprécié le soin apporté à l'élaboration des transitions. Toutefois, ni la maîtrise du cadre formel ni la restitution de connaissances ne suffirent à elles seules à obtenir un bon résultat à l'épreuve d'Humanités : la copie est valorisée à raison d'une réflexion précise et personnelle sur l'énoncé, que les acquis des candidats ont vocation à étayer et non à remplacer. Le nouvel intitulé de l'exercice le signale assez : l'épreuve d'Humanités met en jeu la faculté proprement humaine de penser.

En matière de plan, si aucun standard ne doit primer sur l'engagement dans la réflexion, qui peut se traduire par des raisonnements divers, une exigence demeure : celle d'un dialogue construit et argumenté. Un tel dialogue ne peut demeurer que très superficiel lorsqu'on simplifie abusivement l'énoncé. Ont ainsi obtenu des résultats insatisfaisants les candidats qui s'en tenaient soit à la question de la servitude – qui leur permettait de proposer un développement sur le travail et la liberté –, soit à celle de la servitude volontaire – qui revenait souvent à la question : le travail est-il une nécessité ? –, soit à celle de la servitude heureuse – régulièrement réduite à un développement sur la possibilité du bonheur. Moins de travaux, en revanche, étaient focalisés sur la seule question de l'appropriation du travail. Parfois on se polarisait sur une notion dans la première partie, et sur une autre dans la seconde – le travail rend heureux, mais il est asservissant. Cette démarche est dépourvue de pertinence dès lors qu'elle s'apparente à un découpage de la citation. La note attribuée était d'autant plus faible que le propos tendait à la récitation de cours ou de corrigé.

Le dialogue est également manqué lorsque le sujet est mal analysé et qu'on en reprend les termes sans en comprendre le sens, ce qui est, bien sûr, sanctionné dans la note. Dans une copie – mais l'erreur a été commise par plusieurs candidats –, la servitude volontaire est par exemple devenue « volonté de servir ». Toute la première partie de ce travail a été consacrée à vanter les vertus d'un volontarisme épanouissant, sur la base de références et de citations qui révélaient une connaissance du programme solide, mais employée à mauvais escient, le candidat soutenant que « la servitude volontaire, comme le pense Joseph Ponthus, est source de connaissance, de progrès et de façonnage du monde ». Le même candidat a opposé dans un second temps à l'auteur que le travail ressortit à la nécessité, sans s'aviser que celui-ci n'écrit pas autre chose, et en a tiré l'idée intenable, du fait de la présentation de la servitude volontaire comme un idéal, que « la servitude volontaire est souvent inatteignable car le travail d'usine est souvent forcé par nécessité de revenu. » Cet exemple est destiné à rappeler

l'évidence : une argumentation n'est convaincante que si les notions mises en œuvre sont maîtrisées. On déplore que celle de nécessité n'ait pas été mieux dominée. On a lu dans plusieurs travaux que la servitude est volontaire parce qu'elle est nécessaire. Or, c'est la servitude qu'il faut rattacher à la nécessité, et non la volonté. Est nécessaire ce qui ne peut pas ne pas être ou ne peut pas être autrement qu'il n'est. On peut bien sûr, comme les Stoïciens, accepter ce qui ne dépend pas de nous et conférer à la nécessité son adhésion intérieure. Il n'en demeure pas moins que la nécessité, qui est imposée, n'implique nullement la volonté. Beaucoup de candidats ont du reste mobilisé le concept de nécessité dans l'antithèse, comme dans l'exemple ci-dessus.

Le dialogue avec l'énoncé reste également très insuffisant lorsqu'on se contente de le citer en début de paragraphe, et qu'on s'empresse ensuite de le ramener à ce qu'on sait, affirmant par exemple que « l'homme est heureux d'être asservi car son travail lui permet de se vider la tête » et réemployant une sous-partie sur le thème du travail comme échappatoire, au lieu d'explorer le paradoxe de la servitude presque heureuse. Revenir mécaniquement au sujet uniquement dans les transitions ne suffit pas non plus à le traiter : il appartient au candidat, et non pas au correcteur, d'établir, tout au long de l'argumentation, un lien précis et fondé entre le raisonnement qu'il mène et le propos qui lui a été soumis. Dans certaines copies, on ne parvenait à situer la pensée du candidat par rapport à celle de Joseph Ponthus qu'à la fin des grandes parties, voire dans la conclusion de la dissertation : à égarer ainsi le jury, leurs auteurs ne peuvent espérer obtenir de bons résultats.

Il faut aussi rappeler que la dissertation n'est pas un exercice de développement de thèmes mais bien un exercice d'idées : il est des travaux qui, à l'inverse des précédents, ne cessent de revenir à l'énoncé, mais pour tenir un propos essentiellement illustratif. On donne ainsi des exemples de ce que le travail nous enferme dans un esclavage et de ce que le travail est (presque) heureux, puis des références destinées à prouver, en contradiction avec ce qui précède, que l'activité laborieuse déshumanise l'homme et l'aliène. On a donc développé *les thèmes* de la servitude et du bonheur, puis le *thème* de la servitude malheureuse, en redécouvrant dans un second temps le sens fort de la notion de servitude, sans jamais considérer *l'idée* paradoxale d'une servitude volontaire presque heureuse. La réflexion n'a rien apporté, surtout si elle se boucle sur elle-même dans une dernière partie qui n'est qu'une apparence de « synthèse » : dans certains cas, le travail est une servitude heureuse, dans d'autres il est une servitude malheureuse, ou encore : finalement, la joie peut survenir au travail malgré la contrainte – on retombe alors sans s'en apercevoir sur la thèse de l'auteur. La dissertation n'est ni un catalogue, ni une performance rhétorique vide de sens qui ferait succéder une pseudo-thèse, une pseudo-antithèse et une pseudo-synthèse pour laisser le lecteur dans la perplexité la plus totale, puisque tout est possible.

Parmi les nombreux candidats qui se sont efforcés de tenir ensemble plusieurs éléments de la citation, sans commettre de trop lourdes erreurs d'interprétation, beaucoup ont réparti ses ambivalences entre la première et la deuxième partie de leur développement. Les travaux dont le plan reposait sur une telle distribution des antagonismes ont pu néanmoins obtenir des résultats passables, pourvu que la pensée de Joseph Ponthus soit approchée, et que les sous-parties soient articulées de façon cohérente, et non juxtaposées. Ont été classées dans la zone médiane les dissertations dans lesquelles on défendait l'idée que le travail peut apporter des satisfactions *malgré* les contraintes qu'il impose, *mais* que ces contraintes peuvent être *si* fortes *qu'elles* sont susceptibles de s'opposer au bonheur, les candidats en venant assez logiquement à s'intéresser dans une dernière partie à la façon dont la servitude pouvait être limitée ou transcendée. Dans ces copies, la servitude devenait affaire

de degré, la question du bonheur n'était pas traitée de façon assez nuancée, et on tendait à négliger l'appropriation du travail, qu'on assimilait parfois hâtivement à la satisfaction qu'il est susceptible d'apporter. Toutefois, le propos de Joseph Ponthus n'était pas totalement trahi, et on s'attachait penser conjointement au moins deux de ses dimensions.

Les résultats augmentaient dès lors que la question de l'appropriation du travail était intégrée à la réflexion, sans attendre la troisième partie du devoir. La dernière étape de la dissertation est en effet d'autant plus valorisée qu'elle permet de poursuivre le dialogue avec l'énoncé considéré dans son ensemble. Les meilleures notes sont donc allées aux candidats qui ont illustré les nuances de la citation, sans reculer devant ses paradoxes et en passant logiquement d'un enjeu à l'autre, mais qui ont aussi montré en quoi, au regard de notre programme, ces paradoxes vacillent, et se sont révélés capables de prolonger la réflexion de façon logique et personnelle dans une ultime grande partie.

Pour bien réussir l'épreuve d'Humanités, il faut donc concevoir le sujet comme un ensemble pourvu d'un sens cohérent – même s'il est paradoxal – à *chaque étape de la composition* : non seulement l'analyse et la problématisation, mais également le développement, dont les parties ont vocation à traiter chacune tout le sujet, et rien que le sujet. Il y a lieu de s'en assurer régulièrement pendant les trois heures de composition, que ce soit pendant la phase exploratoire au cours de laquelle on construit le plan au brouillon ou pendant la phase de rédaction, lors de laquelle il arrive qu'on perde insensiblement le fil de sa pensée. Le corps du devoir doit ainsi constituer un raisonnement valide et situé par rapport au sujet qui permette d'aboutir à une conclusion nette concernant le problème posé par l'énoncé. Le jury est bien conscient que la dissertation est un exercice exigeant, et il valorise les travaux qui témoignent d'une bonne compréhension de l'enjeu de l'exercice, compréhension perceptible aux efforts des candidats pour s'en acquitter, même s'ils n'aboutissent que partiellement.

Les éléments de réflexion proposés ci-dessous (III.C.) suivent les trois étapes ordinaires de la dissertation : défense et illustration de la citation dans la première partie, débat dans la deuxième partie, conséquences de ce débat pour le problème posé dans la troisième. Il s'agit d'un plan usuel, éprouvé et souvent efficace, dès lors que le sujet s'y prête, et qui offre des repères sûrs, à condition de n'être pas réduit à une caricature contradictoire qui conduit, dans la deuxième partie à la négation de la première et dans la troisième partie, à la répétition de ce qui a été précédemment exposé ou à une union des contraires impossible. Toutefois, le plan de type « dialectique » n'est pas le seul possible. D'une part, on peut construire une argumentation convaincante en deux parties, pourvu que la pensée progresse réellement. Bien sûr, un raisonnement convaincant en trois parties sera souvent mieux noté qu'un raisonnement convaincant en deux parties, puisqu'il sera probablement plus riche et étayé, et quasiment tous les candidats ont lors de cette session bâti un plan en trois parties. Mais il est des développements en deux étapes qui entraînent bien plus l'adhésion que des argumentations en trois étapes, parce qu'ils sont plus en prise avec la citation et mieux organisés. D'autre part, les attentes du jury ne sont pas d'abord formelles : on valorise ainsi les copies développant une réflexion construite, personnelle et appuyée sur œuvres au programme, quel que soit le cheminement suivi. Un candidat a par exemple obtenu la note de 16/20 en montrant, sur la base d'une maîtrise du programme solide et personnelle, que la servitude est incompatible avec la volonté et le bonheur quand elle crée le déracinement, mais qu'à certaines conditions elle peut être acceptée, voire heureuse, et laisser place à l'appropriation du travail. La troisième partie était moins réussie que les précédentes,

toutefois la dissertation se classait au-dessus de beaucoup d'autres travaux dans lesquels les notions du sujet étaient moins maîtrisées et mises en relation.

Il reste à préciser que la réflexion menée dans le développement ne doit pas sacrifier la pertinence du propos à une rhétorique indéfendable. Dans certaines copies, cette année, la dialectique tournait à vide, et on en arrivait parfois à énoncer des idées dont il aurait fallu mesurer l'inconséquence, sur la base, sans doute, d'une meilleure connaissance des notions : choisir sa servitude est ce qu'il y a de mieux, un être humain est digne quand il est asservi à son travail, être asservi peut rendre très heureux... L'exercice de la dissertation n'est pas un pur jeu de l'esprit, où on manipulerait des concepts en oubliant ce qu'ils signifient, mais un exercice de réflexion inséparable de l'expérience. Au vu des copies qu'il a lues, le jury est d'ailleurs enclin à penser que le thème au programme a permis à nombre de candidats, étudiants de C.P.G.E. qui ont beaucoup travaillé pendant deux ans et dont l'entrée dans la vie professionnelle approche, d'interroger leur propre rapport au travail.

## II. B. Remarques et conseils concernant la mobilisation du programme au service de l'argumentation

Le sentiment dominant, au terme de la session de correction, est que le programme a été assez convenablement travaillé. Cette impression d'ensemble ne doit cependant pas masquer une importante disparité entre les copies, plus grande, semble-t-il, que les années précédentes. Dans certains travaux, les citations manquaient dans une proportion préjudiciable à l'argumentation et faisaient douter de la connaissance que les étudiants avaient du corpus : les aspects du sujet compris dans l'analyse perdaient même dans certains cas toute pertinence dans le développement, parce que les œuvres n'étaient pas suffisamment maîtrisées pour en rendre compte. Dans d'autres compositions au contraire, on trouvait des citations assez longues, exactes, et surtout commentées : on pense notamment à la première phrase de l'article de Simone Weil, « Condition première d'un travail non servile » (p. 418-419), qui permet de comprendre les rapports entre la servitude et la nécessité ainsi que les différentes dimensions de la servitude, ou encore à la réplique d'un personnage anonyme de *Par-dessus bord* qui banalise et intègre la servitude : « Qu'ils cherchent à nous exploiter c'est normal c'est leur rôle qu'est-ce que tu ferais si t'avais le pognon » (premier mouvement, p. 29).

On a observé, en outre, une tendance à la réduction des œuvres, en particulier celle de Virgile. Ont surtout retenu l'attention des candidats la réécriture du mythe de l'âge d'or pour la contrainte stimulante imposée à l'homme par Jupiter, et la description de la société naturelle des abeilles, utilisée à des fins argumentatives très diverses et souvent très discutables, puisque beaucoup de candidats ont tout bonnement assimilé les animaux et les hommes. On s'est souvenu aussi parfois qu'« il y a plaisir à planter Bacchus sur l'Ismare » (livre II, p. 75) mais sans rappeler que l'association entre le travail et le plaisir, chez le poète latin, reste très discrète, et que même dans le livre II, dont la tonalité est lumineuse, il est bien des passages qui évoquent la dureté du travail de la vigne, par exemple, p. 96-97. Le jury s'est du reste étonné de ne pas retrouver plus souvent sous la plume des candidats les célèbres vers : « Ô trop fortunés, s'ils connaissaient leurs biens, les cultivateurs ! » (II, p. 99) Peut-être l'ancrage fort de la citation à traiter dans le monde ouvrier et dans la modernité ont-ils amenés une relative sous-exploitation du poème antique. Cependant, *La Condition ouvrière* n'a pas toujours été mieux traitée : elle a été considérée dans certaines copies non pas comme un recueil d'écrits différents quoique cohérents, mais comme un seul et même essai ou traité,

dont on tirait des idées très générales. On s'est également trompé sur l'attribution des répliques de *Par-dessus bord*, quand celles-ci n'étaient pas confondues avec des « déclarations » de Michel Vinaver, et les personnages secondaires ne figuraient quasiment jamais dans les dissertations, alors qu'ils auraient pu fournir des exemples intéressants. Finalement, quand certains candidats connaissaient intimement les œuvres, ce dont leurs copies témoignaient par telle ou telle référence particulièrement pertinente ou originale, d'autres en avaient une connaissance de seconde main plus ou moins vague. Que les futurs candidats s'en persuadent : il est aisé pour les correcteurs de faire la distinction entre ces deux profils, car au gré des copies, certains attelages d'exemples commentés parfois dans des termes proches attestent qu'un réemploi se substitue à la réflexion personnelle.

En outre, comme y insistait le rapport consacré à la session 2022, mobiliser un programme de façon convaincante implique de rester fidèle au sens des œuvres étudiées pendant l'année. On déplore en particulier que trop de candidats n'aient pas opéré une distinction nette entre la réalité du travail à l'usine que Simone Weil expérimente, observe et critique, et le travail tel qu'il devrait être selon elle, une source de beauté et de spiritualité, ce qui n'est envisageable que si son organisation est profondément transformée. La signification de l'article « Condition première d'un travail non servile » a ainsi été trahie dans un certain nombre de copies, plusieurs candidats affirmant qu'il revenait en définitive à l'ouvrier de transcender sa servitude et de s'approprier son travail pour être heureux, sans jamais préciser que pour Simone Weil, le travail parcellaire obère la pensée, et donc la possibilité de faire sien son travail, et à plus forte raison celle d'y fonder une spiritualité ouvrant à la joie. Le jury regrette également que la dimension critique et l'ironie de la pièce de Michel Vinaver aient été trop souvent occultées. Nombre de candidats ont souscrit par exemple sans aucune réserve au discours de Fernand Dehaze qui présente la fête d'entreprise annuelle comme une « réunion de famille », dont les membres formeraient « une authentique communauté » (premier mouvement, p. 32), trop hâtivement assimilée à la ruche virgilienne. Au début du premier mouvement de *Par-dessus bord*, les dissensions sont pourtant si grandes que la notion de communauté est remise en cause, sans compter que le paternalisme de Fernand Dehaze jette un voile assez mince sur la structure pyramidale de l'entreprise qu'il dirige de façon autoritaire, prenant seul les décisions : « je préside aux ultimes préparatifs de lancement de notre premier nouveau produit depuis plus de douze ans et nous l'appellerons Bleu-Blanc-Rouge » (*ibid.*). La première personne du pluriel associe tous les membres de l'entreprise au lancement du produit, comme si chacun y prenait une part égale, mais c'est bien Fernand Dehaze qui « préside ». Du reste, le pronom personnel sujet « nous », dans la seconde proposition, masque à peine le fait que le P.-D.-G. a choisi le nom « Bleu-Blanc-Rouge » sans prendre conseil, si bien qu'on peut le lire comme un nous de majesté autant, et même plus, que comme un nous inclusif.

Plus généralement, les œuvres ont parfois été dénaturées parce qu'on n'a pas tenu compte de leur contexte et qu'on les a rabattues les unes sur les autres. La question de la vie privée, très importante chez Michel Vinaver, a ainsi été artificiellement transposée chez Virgile. Chez les deux auteurs, selon certains candidats, les contraintes imposées par le travail nuisaient à la vie personnelle, alors que Virgile ne dit rien ou presque de l'intimité du paysan, dont la subjectivité est quasiment absente des *Géorgiques*. Parfois, on a considéré Virgile comme le témoin d'une réalité sociologique du travail, et on a placé l'agriculteur sur le même plan argumentatif que les ouvrières côtoyées par Simone Weil. Tenir compte du contexte, c'est également mesurer les dominantes des œuvres : dans *La Condition ouvrière*, par exemple, les moments de fraternité et de joie demeurent exceptionnels, et les ouvriers ne se

sentent chez eux à l'usine que pendant les grèves – donc lorsqu'ils ont cessé de travailler. Il faut enfin se garder de réduire les ambivalences, notamment en tronquant les références. Les candidats ont assez régulièrement cité une partie de la réplique de Lubin, qui démissionne après qu'on lui a offert d'être rétrogradé : « Ravoire et Dehaze c'est toute ma vie », en oubliant que la suite de son propos témoigne d'un rapport très ambigu à l'entreprise qui ne manquait pas d'intérêt pour traiter notre sujet — « mais s'il n'y a plus la maison Ravoire et Dehaze il y en aura une autre. »

Dans la mesure où la qualité de l'argumentation tient à la pertinence de la mobilisation du programme, on invite les futurs candidats à ne pas plier artificiellement leurs exemples aux besoins de la démonstration, sans égard pour le contexte, et donc pour le sens des œuvres qui a été exploré tout au long de l'année, au fil des cours et des dissertations d'entraînement. Dans le cadre de la dissertation comparée, il convient également de mettre en relation les exemples sans nier leur spécificité. Cela ne doit toutefois pas se traduire par l'association mécanique, au sein de la sous-partie, d'un exemple et d'un contre-exemple, surtout lorsqu'une œuvre est systématiquement mobilisée pour fournir des contre-exemples, comme l'a été celle de Virgile cette année. Rappelons enfin qu'on attend que chacune des œuvres soit mobilisée dans chaque grande partie.

Les candidats qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui circulent aisément entre les ouvrages parce qu'ils les ont réellement fréquentés, comme en atteste ce paragraphe convaincant :

« N'y a-t-il pas dans la société une force qui pousse l'individu à entrer dans la servitude ? Les ouvriers dont parle Simone Weil ne choisissent pas vraiment de l'être et d'entrer à l'usine : ils le sont beaucoup parce que s'ils veulent survivre, il leur faut gagner de l'argent. De manière similaire, Lubin dit à Madame Lépine au début du livre, en essayant de lui vendre une commande, que : "C'est pour vous faire gagner de l'argent", ce à quoi elle répond : "Pour gagner il faut vendre". Les individus sont condamnés par la société libérale à gagner de l'argent pour vivre. Au contraire, Virgile décrit un travailleur agricole qui est libre car indépendant du reste de la société : "il les cueille sans connaître ni les lois d'airain, ni le forum insensé, ni les archives du peuple". Ce travailleur n'est soumis qu'aux lois de la nature. »

Dans cette sous-partie apparaît une réflexion personnelle sur la dimension sociale de la servitude, en établissant des liens pertinents entre *La Condition ouvrière* et *Par-dessus bord*, qui ont pour contexte la société de consommation. La référence au travail agricole antique est envisagée dans sa spécificité, et mise au service de l'idée à démontrer : le modèle social dominant implique un certain rapport au travail, en fonction des valeurs sur lesquelles il repose, en l'occurrence la valeur accordée à l'argent. Virgile, déjà, critiquait la cupidité de certains de ses contemporains.

C'est vers un tel dialogue entre les œuvres au programme, dans le respect de leur sens respectif, qu'il faut tendre. Cela suppose un travail approfondi et régulier.

## II. C. Éléments de réflexion sur le sujet, partie par partie

### II. C. a. Défense et illustration de la citation

La défense et l'illustration de la citation ont joué cette année un rôle important dans l'évaluation des dissertations, car elles ont permis de faire le départ entre les candidats qui s'attachaient réellement à rendre compte de la représentation ambivalente du travail que donne Joseph Ponthus, et ceux qui la simplifiaient et la dénaturaient en la ramenant à toute

force à ce qu'ils connaissent *a priori*, avant même de commencer à réfléchir sur et avec le sujet proposé.

On pouvait étayer la thèse que l'homme qui travaille tend à investir subjectivement l'activité laborieuse en examinant dans un premier temps la dialectique de la liberté et de la nécessité. Pour montrer en quoi le travail constitue une servitude volontaire, il ne suffit pas tout à fait d'avancer, dans une première sous-partie, qu'il est un assujettissement, et d'ajouter, dans un deuxième paragraphe, qu'il relève tout de même de la volonté ou de la liberté, comme l'ont souvent fait les candidats qui se sont efforcés de réfléchir au premier vers de la citation sans escamoter soit le sujet, soit son attribut – effort qui, du reste, permettait déjà de valoriser leurs travaux. Il y avait lieu en effet de chercher à caractériser les rapports multiformes qu'entretiennent dans nos œuvres les deux notions articulées par Joseph Ponthus. Pour cela, il fallait établir des liens entre différents aspects du travail que les candidats connaissent, comme l'attestaient par ailleurs leurs dissertations, mais qu'ils n'ont pas nécessairement songé à mobiliser conjointement à ce stade du devoir. L'idée que subvenir à ses besoins par le travail est pour l'homme une nécessité pouvait constituer un point de départ : la condition humaine impose la servitude du travail. Le début de l'article « Condition première d'un travail non servile », cité dans certaines copies, permet de préciser le rapport entre servitude et nécessité : dès lors que l'activité laborieuse est « gouverné[e] par la nécessité, non par la finalité » (p. 419), elle relève de la servitude. Dans le premier livre des *Géorgiques*, Virgile, s'inspirant d'Hésiode, exprime cet impératif sous la forme du mythe étiologique : Jupiter, figure de la nécessité, met fin à l'âge d'or en imposant aux hommes la difficile culture des champs. Souvent, les candidats ont cité à ce sujet un bref extrait d'une longue réplique de Passemar, le personnage de *Par-dessus bord* : « Il fallait vivre » (premier mouvement, p. 16). Les sociétés modernes, fondées sur le travail, font en outre de celui-ci une nécessité d'ordre social et moral, là où l'Antiquité valorisait plutôt l'*otium*, même si l'éloge virgilien du travail n'en témoigne guère. Il est à cet égard significatif que dans la pièce de Michel Vinaver, *Margerie*, qui pourrait se dispenser de travailler, entre de son plein gré dans le monde du travail en créant une entreprise avec Olivier. Toutefois, pour répondre à cette double nécessité anthropologique et sociale, l'homme dispose d'une certaine liberté. La volonté intervient ainsi — à des degrés divers — dans le choix de l'activité qu'on exerce, ce dont certains candidats ont tiré argument à juste titre. Ce peut être un libre choix comme pour le personnage de Benoît qui, dans *Par-dessus bord*, décide lui aussi de monter une nouvelle entreprise après avoir redressé puis vendu l'affaire familiale, une simple latitude comme pour le berger des *Géorgiques* qui peut se consacrer soit à la production de laine soit à la production de lait (livre III, p. 132), une soumission dans laquelle la volonté n'a presque pas de part comme pour les ouvriers — « si on [se] soumet [à une vie pareille], c'est, comme dit Homère au sujet des esclaves, "bien malgré soi, sous la pression d'une dure nécessité" » (« La vie et la grève des ouvrières métallos », p. 274) —, voire, comme tel est le cas pour Simone Weil, un engagement vécu « comme s'[il] était impos[é] par une nécessité inéluctable, et non par [un] libre choix » (Lettre à Albertine Thévenon, p. 54). Or, qu'on élise un travail ou qu'on se résolve à en prendre un, on consent du même coup à se plier à ses exigences propres : contraintes d'exécution, d'organisation, ou rapports hiérarchiques qui entravent la liberté individuelle. Dans *Les Géorgiques*, le paysan doit ainsi obéir aux lois de la nature s'il veut obtenir de bonnes récoltes, mais aussi respecter des méthodes de culture éprouvées et traditionnelles. L'organisation de l'usine dépend au contraire de lois économiques instituées par l'homme, et l'« impitoyable loi du rendement » (« Un appel aux ouvriers de Rosières », p. 210) se traduit par l'asservissement des ouvriers, dont les conditions de travail sont inhumaines. Néanmoins,

à ce propos, un candidat a très justement rappelé qu'il faut une certaine force de volonté pour se soumettre à un tel esclavage, et cité à l'appui un passage de « La vie et la grève des ouvrières métallos » très pertinent pour la réflexion : « Comme ce n'est pas naturel à un homme de devenir une chose, et comme il n'y a pas de contrainte tangible, pas de fouet, pas de chaînes, il faut se plier soi-même à cette passivité » (p. 273) Ce corsetage délétère est bien entendu aux antipodes de l'élan qui pousse l'individu à s'acquitter de sa tâche, toute astreignante qu'elle soit, lorsqu'elle rencontre des aspirations personnelles. Dans *Par-dessus bord*, Lubin, le représentant commercial, sillonne les routes pour vendre inlassablement des produits similaires aux mêmes grossistes, ainsi que le montre la scène récurrente avec Madame Lépine, pourtant il le fait volontiers car il se dit « né vendeur » (cinquième mouvement, p. 219). Dès lors que la nouvelle direction entend l'affecter au poste de magasinier, ce qui constitue une rétrogradation, Lubin démissionne, même s'il risque d'être confronté à des difficultés financières. Il accepte les contraintes liées au premier métier, mais n'envisage pas de se soumettre à celles du second. En somme, tout étonnante qu'elle puisse paraître au premier abord, la représentation du travail comme servitude volontaire reflète bien la combinaison, en des proportions variables, de la contrainte impérative et de la volonté, qui ne cessent de s'appeler l'une l'autre dans l'activité laborieuse.

Or, si la servitude du travail se laisse investir au moins partiellement par la volonté, il n'est pas impossible d'en tirer une forme de satisfaction, argument qu'il était loisible de défendre dans un second temps. Certains candidats sont parvenus à illustrer assez finement cette idée. On lit ainsi dans une bonne copie : « Le laboureur décrit par Virgile suit précisément ce qu'affirme Ponthus. En effet, malgré les difficultés éventuelles de son travail, comme des tempêtes, des pluies, des feux, des maladies, il trouve du bonheur à cultiver la terre, de la satisfaction de voir les fruits de son travail. Cela correspond également à l'idéal du travail à l'usine de Simone Weil, qui déclare que "l'usine ça doit être [...] un endroit où on se heurte durement, douloureusement, mais quand même joyeusement à la vraie vie." Elle ne souhaite pas inventer un travail qui n'est pas éprouvant, mais plutôt qu'il permette du bonheur malgré ses difficultés, qu'il soit "presque heureux". » Le travail ne rend que « presque heureux », comme l'écrit Joseph Ponthus, car la satisfaction ressentie à exercer l'activité elle-même n'en efface pas la pénibilité. L'une et l'autre sont, du reste, intimement liées : c'est aux prix d'un *labor improbus* que l'homme peut non seulement s'inscrire dans l'ordre cosmique en y participant, mais encore développer pleinement les potentialités de la nature ; c'est en vertu d'un « heurt dur et en même temps conquérant, de l'homme avec la matière » (« Expérience de la vie d'usine », p. 329) qu'il expérimente la réalité de sa condition et développe ses facultés. Le travail procure donc le bonheur ambigu d'un gain moral – et non pas simplement matériel – acquis à travers la souffrance. À cet égard, on déplore que les candidats aient trop souvent appauvri, voire dénaturé, le sens d'un extrait d'une lettre de Simone Weil à Albertine Thévenon, cité de façon plus ou moins exacte : « ces soirs-là, je sentais la joie de manger un pain qu'on a gagné » (p. 59). D'une part, l'auteure n'a éprouvé cette joie que de façon exceptionnelle, lorsqu'elle a pu travailler à l'usine dans des conditions décentes : elle évoque dans cette lettre le « petit coin d'atelier » préservé de la tyrannie des contremaîtres où elle a fait l'expérience trop rare de la solidarité. D'autre part, sa satisfaction est surtout liée à la fierté du travail accompli, car « les souffrances liées aux nécessités du travail ; celles-là, on peut être fier de les supporter » (« Expérience de la vie d'usine », p. 331), et qu'il y a un « droit limité, mais réel » des ouvriers « à [...] être fiers » de « [fabriquer] des objets qui sont appelés par des besoins sociaux » (*ibid.*, p. 346). Dans l'atelier dont il est question, Simone Weil forgeait en effet des bobines pour les trams et les métros. Le courage développé par l'homme

qui travaille est un autre exemple de gain moral. Dans *Les Géorgiques*, Virgile en donne une image frappante lorsqu'il compare le travailleur à l'homme qui « à force de rames, pousse sa barque contre le courant », ayant conscience que son esquif dérivera s'il cesse de ramer, ce passage pouvant être interprété à la fois comme une métaphore du travail et comme une métaphore de la vie humaine (livre I, p. 50). Dans l'œuvre virgilienne pas plus que dans celle de Simone Weil, le bonheur ne saurait donc naître uniquement des fruits matériels du travail, même si le poète latin présente les récoltes abondantes comme la conséquence probable d'un travail rude et correctement mené. On pourrait multiplier les exemples à l'envi chez les deux auteurs, mais on se contentera d'ajouter aux références précédentes un extrait de la lettre à Simone Gibert particulièrement éclairant : « Ça n'empêche pas que — tout en souffrant de tout cela — je suis plus heureuse que je ne puis dire d'être là où je suis. Je le désirais depuis je ne sais combien d'années, mais je ne regrette pas de n'y être arrivée que maintenant, parce que c'est maintenant seulement que je suis en état de tirer de cette expérience tout le profit qu'elle comporte pour moi. » (p. 68) Simone Weil n'est pas heureuse de la servitude qu'elle subit à l'usine, ainsi qu'on l'a parfois lu dans les copies : elle souffre de l'assujettissement qu'elle a subi et dont elle a été le témoin. Malgré cette souffrance, elle se réjouit de la transformation morale que son travail à l'usine a permise, ainsi que des progrès qu'elle a effectués dans l'ordre de la connaissance. On ne saurait trouver dans *Par-dessus bord* d'exemples tout à fait comparables, même s'il est loisible d'évoquer le personnage de Cohen, qui, au gré de la transformation de l'entreprise, s'est découvert capable d'adaptation : « Je vous dirai que je suis plus heureux maintenant le travail est plus intéressant » (cinquième mouvement, p. 188). L'adverbe « plus » n'est pas sans évoquer le « presque » du propos de Ponthus : Cohen, dont plusieurs candidats ont rappelé que son travail l'affecte physiquement, au point qu'il doit être hissé sur l'estrade lors de la fête du sixième mouvement, n'est pas purement et simplement heureux, il est « plus » heureux. On peut également songer à la satisfaction très ambivalente d'Alex lorsqu'il intègre l'entreprise Ravoire et Dehaze. Il échange en effet sa liberté artistique contre l'intégration sociale, ce qu'il considère avec une ironie mordante : « Mon père est mort en tombant en arrière dans une fosse à merde poussé par un SS maintenant moi [...] J'entre dedans je m'avance je tombe en avant [...] Pas en chute libre ce serait monotone je rebondis de paroi en paroi j'entre dans la vie normale la vie normale qui m'était interdite je n'ai pas résisté à la tentation ah paysage hallucinant » (sixième mouvement, p. 238-239). L'ironie de Joseph Ponthus, dans l'expression du bonheur mêlé, est plus discrète. Certains candidats ont perçu et illustré cette tonalité de son propos, qui n'autorisait pas néanmoins à l'interpréter comme purement négatif.

Si un nombre significatif de candidats ont pu rendre compte de façon satisfaisante du bonheur imparfait procuré par le travail, trop rares ont été ceux qui ont exploré la question de son appropriation en l'articulant au reste de la citation. Il était pourtant possible de lier, comme cela a été fait dans certains travaux, bonheur frôlé et impression que le lieu de travail, et l'activité elle-même, peuvent faire l'objet d'une prise de possession. Il s'agit bien d'un sentiment, et non d'une réalité : à confondre l'apparence et les faits, on se condamnait à la contradiction lorsqu'on faisait valoir, dans le débat, que l'ouvrier spécialisé était réduit au « rôle d'une chose maniée par l'intelligence d'autrui. » (Lettre à Victor Bernard, p. 240). Les travaux des candidats sensibles à la séduction du lieu de travail ont été valorisés. Trop peu se sont souvenus de l'éloge de l'Italie, passage célèbre du livre II des *Géorgiques* (p. 81 et suivantes), trop peu aussi de l'usine de Saint-Chamond évoquée dans une lettre à Albertine Thévenon, modèle pour Simone Weil de ce que l'usine devrait être (p. 57). Beaucoup en revanche ont souligné que dans *Par-dessus bord*, l'entreprise a suffisamment d'attrait aux

yeux des employés pour qu'ils y passent volontairement une partie de leur temps personnel, lors des fêtes qui ouvrent et ferment la comédie. Passemar, Lubin et Cohen emploient même le terme « maison » pour désigner Ravoire et Dehaze. Ces références bien connues ont cependant été utilisées pour défendre une interprétation erronée de la citation de Joseph Ponthus, certains candidats considérant que celui-ci exprimait dans les trois derniers vers une forme d'obsession : « je n'en parle plus qu'en disant mon usine » devenait dans ces copies l'équivalent de « je ne parle plus que de mon usine ». Un article de Simone Weil, « Expérience de la vie d'usine », permettait d'approfondir la réflexion et de comprendre le magnétisme du lieu de travail, qui fait qu'on est susceptible d'y rester ou d'y retourner alors même qu'on a fini ce qu'on avait à y faire : ce lieu est celui où le travailleur investit son énergie, de sorte qu'il éprouve le besoin de le faire sien, ne serait-ce qu'en parole, lorsqu'il ne le possède pas au sens propre, comme tel est le cas dans *Les Géorgiques*. On a eu le plaisir de voir cité l'article de Simone Weil dans une poignée de copies : « Rien n'est si puissant chez l'homme que le besoin de s'approprier, non pas juridiquement, mais par la pensée, les lieux et les objets parmi lesquels il passe sa vie et dépense la vie qu'il a en lui ; une cuisinière dit "ma cuisine", un jardinier dit "ma pelouse", et c'est bien ainsi » (p. 339), citation parfois prolongée par une référence à la théorie de l'appropriation de John Locke. La philosophe distingue ici nettement le droit et la pensée : l'appropriation du travail est symbolique. À la lire, on comprend que la dépense d'énergie qu'implique l'activité laborieuse tend à créer un attachement au travail lui-même. On le voit surtout dans *Par-dessus bord*, avec « les Guillaumat les Chevrier et Lubin », dont Olivier souligne qu'ils « se tueraient pour la maison » (deuxième mouvement, p. 52). Il est également présent dans *Les Géorgiques*, à travers la sollicitude du vigneron pour ses jeunes plants de vigne (II, p. 94) ou pour les animaux qu'il élève (III, p. 120 et 121) : dans les deux cas, le travail sur le vivant est assimilé à l'éducation d'un enfant. Or, si l'on se lie affectivement à son travail, c'est aussi parce que celui-ci répond au besoin de participer à une œuvre collective, qu'on qualifie de sienne parce qu'on y a pris part. Mais il ne fallait pas prendre prétexte du dernier vers pour ramener le propos de Ponthus à des développements convenus sur la valeur du collectif, écueil sur lequel ont achoppé certains candidats qui mobilisaient ici l'exemple de la ruche dans le livre IV des *Géorgiques*, avec un anthropomorphisme parfois particulièrement déroutant. Ceux qui écrivaient que l'agriculteur antique disait « mon champ » comme Joseph Ponthus « mon usine » étaient bien plus fidèles au sens de la citation – à ceci près qu'on ne trouve pas dans *Les Géorgiques* le groupe nominal qu'ils plaçaient entre guillemets. Peut-être ces candidats voulaient-ils dire que le paysan possédait sa propre terre et pouvait donc utiliser le déterminant possessif. Ce dernier, en revanche, apparaît bel et bien dans les vers qui mettent fin à la digression sur la puissance de l'amour, du moins dans la traduction au programme : « Mais le temps fuit, et il fuit sans retour, tandis que séduits par notre sujet nous le parcourons dans tous ses détails » (livre III, p. 127), passage d'autant plus intéressant qu'il est possible que Virgile ait ajouté les livres III et IV à la version initiale des *Géorgiques* à la demande expresse de Mécène, dont les « ordres » sont mentionnés dans le prologue du livre III. Le possessif apparaît aussi dans les répliques des personnages de *Par-dessus bord*, à propos des produits de la « maison » : Lubin parle de « notre promotion » (premier mouvement, p. 14), de « notre qualité » de produit (deuxième mouvement, p. 41) alors qu'il n'a sans doute pas décidé de la première et n'a aucune part dans la fabrication du papier-toilettes qu'il vend ; Dutôt, à propos de « Bleu-Blanc-Rouge », parle de « notre cheval de bataille » (*ibid.*, p. 47) même si le nouveau produit, comme nous l'avons vu plus haut, a été conçu exclusivement par Fernand Dehaze. Une telle appropriation par la parole est significativement absente dans *La Condition ouvrière*, néanmoins Simone

Weil peut tout de même s'adresser aux ouvriers comme à un collectif désigné par référence au lieu de travail (« Un appel aux ouvriers de Rosières ») : les ouvriers voudraient faire leur usine, mais ils ne le peuvent que lors des grèves de 1936. L'occupation de l'usine procure alors une joie indicible (« La vie et la grève des ouvrières métallos », p. 276).

Au terme de cette première étape de la réflexion, on peut légitimement affirmer que les vers de Joseph Ponthus témoignent bien de l'aspiration de l'homme à engager sa volonté, son affectivité et sa pensée dans son travail. Mais dans quelle mesure cet élan peut-il être satisfait ?

## II. C. b. Débat

L'examen critique du propos a été, dans l'ensemble, mieux réussi que sa défense et son illustration. Les candidats étaient en effet fondés à mettre l'accent sur l'un des deux aspects du paradoxe, en général la servitude subie et malheureuse, et il leur était possible de mobiliser de façon plus longue et plus complète des éléments de cours assez directement exploitables. On ne peut que se réjouir de ce qu'ils ont pu faire valoir, dans l'« antithèse », leurs connaissances sur le programme. Toutefois, le développement constituant un raisonnement en plusieurs étapes, toutes les parties de la démonstration doivent être solidaires, si bien que lorsque le sens de l'énoncé était gauchi dans la première partie, le débat perdait de sa pertinence. Confondant la thèse de la servitude volontaire presque heureuse avec celle du travail volontaire qui peut rendre heureux, un nombre non négligeable de candidats a ainsi cru cerner les limites de la représentation du travail qui se dégage des vers de Joseph Ponthus en avançant que le travail est une nécessité impérative, si bien qu'il rend malheureux. L'argumentation n'est pas valide : « servitude » et « travail » d'une part, « involontaire » et « nécessaire » d'autre part, sont assimilés à tort, et le raisonnement qui consiste à dire que ce qui est nécessaire est forcément malheureux est pour le moins simpliste. La qualité de l'argumentation est cruciale pour hiérarchiser les travaux. Dans certaines copies, on n'a pas échappé à la contradiction. Après avoir soutenu sans convaincre que « le travail en usine sous le taylorisme est le jeu du gagnant gagnant », on affirme par exemple, bien plus pertinemment du reste, que les ouvriers y sont exploités. Dans d'autres travaux au contraire, on a réinterrogé finement les paradoxes de la citation, en approfondissant la réflexion sur la notion de servitude ou en montrant la manière dont la volonté des salariés peut insidieusement être influencée, afin de mieux mettre en lumière le caractère illusoire du bonheur et de l'appropriation du travail dans ces conditions.

Pour défendre l'idée force que la réalité des conditions de travail, telle qu'elle est décrite dans nos œuvres, déjoue la tendance à l'investissement subjectif, il était en effet loisible de mettre en tension la servitude au travail et le bonheur, même très imparfait, qu'il est susceptible de procurer. Beaucoup de candidats ont bien expliqué que le travail à la tâche tel que Simone Weil en fait l'expérience est totalement incompatible avec un quelconque épanouissement. Plus rarement le concept de servitude était-il précisé : lorsque la servitude qui soumet l'homme au travail, parce qu'il a besoin de satisfaire des besoins vitaux, se traduit par des rapports de force humiliants et inhumains, lorsque l'assujettissement à l'activité laborieuse inhérent à la condition humaine prend la forme sociale d'un insupportable dressage, il est inconcevable de se dire même « presque heureux ». L'idée que la servitude du travail parcellaire fait souffrir physiquement et moralement est au cœur de *La Condition ouvrière*. La rationalisation y est plusieurs fois caractérisée comme un « esclavage » (p. 56, 227, 250, 278...) qui contraint, selon l'expression maintes fois citée dans les dissertations, à

une « docilité de bête de somme résignée. » La philosophe en fait l'expérience d'autant plus amère qu'elle se croyait capable de révolte : « Il me semblait que j'étais née pour attendre, pour recevoir, pour exécuter des ordres — que je n'avais jamais fait que ça — que je ne ferais jamais que ça. Je ne suis pas fière d'avouer ça. C'est le genre de souffrances dont aucun ouvrier ne parle : ça fait trop mal même d'y penser » (Lettre à Albertine Thévenon, p. 59). Dans une lettre à Victor Bernard, Simone Weil précise même au sujet de l'esprit de classe que « les humiliations, les souffrances imposées, la subordination le suscitent ; la pression inexorable de la nécessité ne cesse pas de le réprimer, au point de tourner en servilité chez les caractères les plus faibles » (p. 214). Opprimé par une organisation du travail répressive, l'ouvrier a propension à se soumettre, voire à s'assujettir, comme spontanément. Le taylorisme engendre ainsi une souffrance que les travailleurs étouffent, au point de s'aveugler : une ouvrière confie ainsi à Simone Weil qu'« au bout de quelques années, ou même d'un an, on arrive à ne plus souffrir, bien qu'on continue à se sentir abruti » (Lettre à Boris Souvarine, p. 75). Dans ce témoignage, la souffrance et l'abrutissement — l'épuisement physique et intellectuel éprouvé à être réduit à l'état de brute, de bête sauvage — sont étonnamment décorrélés. Aussi bien l'ouvrier n'a-t-il que rarement le loisir de songer à ce qu'il éprouve, que ce soit lorsqu'il travaille, puisqu'il doit respecter une cadence intenable, ou en dehors du travail, puisqu'il lui faut refaire ses forces en vue du travail, et que sa pensée fuit le malheur. Loin d'être soumis à un asservissement aussi manifeste que les ouvriers victimes de la taylorisation, les employés de *Par-dessus bord* ne sont parfois guère plus lucides sur les apports d'un travail dans lequel ils s'impliquent. Madame Bachevski, personnage qui a beaucoup frappé les candidats, fait preuve, elle-aussi, d'aveuglement, lorsqu'elle remercie Benoît après que celui-ci lui a imposé un départ en retraite. La dernière réplique qu'elle prononce est profondément ambivalente : « Je ne sais plus où donner de la tête mon jardinet où poussent de beaux haricots ma tapisserie qu'on vous ouvre le ventre qu'on vous ôte les entrailles on vous recoud mais il y a un vide là-dedans j'ai jamais rien caché jamais rien refusé toujours donné alors je me suis donnée à la société merci à monsieur Benoît de m'avoir invitée merci merci pour tout ce que vous avez fait merci à vous tous merci pour tout » (p. 245). L'ancien directeur des achats de Ravoire et Dehaze, dont l'éternelle rivale, Madame Alvarez, critiquait la servilité (p. 189), a toujours travaillé avec zèle. Elle s'est épanouie dans l'entreprise en même temps qu'elle s'y est perdue, et à l'égarement qui préside à l'expression de sa gratitude se mêle l'obscur conscience d'avoir en fin de compte été flouée. On peut du reste aussi souligner que, même quand la servitude du travail ne consiste pas en un rapport social d'assujettissement, les contraintes qui le traversent peuvent empêcher d'être réceptif aux joies qu'il pourrait éventuellement apporter : « Ô trop fortunés s'ils connaissaient leurs biens, les cultivateurs ! », s'exclame Virgile dans *Les Géorgiques* (livre II, p. 99). C'est uniquement sous le regard du poète que le travail des champs se révèle comme un substitut à la philosophie, et, à la fin du livre II, le bonheur n'est pas vécu, mais idéalisé. Rarement trouvons-nous donc exprimée dans les œuvres au programme la forme de bonheur lucide dont Joseph Ponthus témoigne, un bonheur frôlé qui serait compatible avec la conscience de la servitude, surtout celle que représente le travail à l'usine. Et la servitude entre également en tension avec l'appropriation du travail.

L'organisation du travail tient en effet à des rapports économiques et sociaux. Comme certains candidats ont pensé à le mettre en évidence, l'employé n'est pas, à proprement parler, propriétaire de son lieu de travail. Les ouvriers spécialisés ont une conscience aiguë de cette réalité, à laquelle les renvoie toute l'organisation du travail : « le fait qu'on n'est pas chez soi à l'usine, qu'on n'y a pas droit de cité, qu'on y est un étranger admis comme simple

intermédiaire entre les machines et les pièces usinées, ce fait vient atteindre le corps et l'âme » (« Expérience de la vie d'usine », p. 331). Quelques candidats se sont souvenus, à très juste titre, des ouvrières attendant dehors, sous une pluie battante, qu'on leur ouvre le grand portail par lequel elles devaient entrer dans l'usine, alors qu'elles voyaient les chefs y pénétrer par une porte plus petite (Lettre à Victor Bernard, p. 220-221). D'autres, plus rares, ont mobilisé la notion de déracinement, particulièrement pertinente ici. Mais il en va des grandes usines des années 30 comme des entreprises familiales des années 70 : que, dans la pièce de Michel Vinaver, Ravoire et Dehaze soit une maison pour ses employés uniquement dans l'ordre du discours apparaît manifestement lorsque Madame Bachevski est poussée à la retraite anticipée et qu'on lui demande de partir le vendredi où on le lui annonce. La « maison » à laquelle elle a « toujours donné » porte d'ailleurs le nom de celui à qui elle appartient, et Benoît s'en dessaisit à son gré, sans se préoccuper de l'avenir de ses employés au sein de la multinationale américaine qui la rachète. Quant au destinataire de l'œuvre de Virgile, il est propriétaire de son domaine et habite la terre qu'il cultive, mais il est loisible de souligner qu'il n'est pas pour autant maître et possesseur de la nature, puisqu'il demeure à la merci d'une catastrophe naturelle, comme l'indiquent le récit de la tempête (livre I) et celui de l'épizootie du Norique (le livre III). Ainsi, là où le paysan virgilien travaille pour lui-même, mais appartient en définitive au monde organisé plutôt qu'il ne le possède, dans le système capitaliste, le plus souvent, le travailleur met son énergie au service de celui qui l'emploie, ou, plus largement, de la collectivité, avec des possibilités d'appropriation limitées. Les candidats ont en général bien expliqué la manière dont l'ouvrier est réifié, exploité et privé de toute initiative, dans l'organisation scientifique du travail. On s'est toutefois étonné que leur sort ait été rapproché de celui de la mère d'Alex, dans *Par-dessus bord* : certains ont considéré qu'elle exerçait, à Auschwitz, un travail asservissant, prenant au pied de la lettre l'analogie entre les camps de concentration et le monde du travail qui se dessine en filigrane de la pièce. On aurait préféré qu'ils fassent référence à l'avenir incertain des employés de Ravoire et Dehaze, une fois que les Américains auront pris le contrôle de l'entreprise et auront fait d'eux des travailleurs « youpico », reconnaissables partout dans le monde parce qu'ils sont identiques, c'est-à-dire aliénés (sixième mouvement, p. 250). On pouvait aussi songer à Lubin, qui parle de « notre promotion » ou de « notre qualité » de produit, mais que Benoît, inversement, évoque dans le dernier mouvement de la pièce comme « notre ami Lubin » (p. 234). Le possessif traduit une familiarité feinte, renforcée par le terme « ami », au moment même où le nouveau P.-D.G jette le représentant par-dessus bord, si bien que le déterminant signale aussi que l'entreprise « a eu » Lubin, pour reprendre les termes de Joseph Ponthus : elle s'en est servie, puis s'en est débarrassée. Plus généralement, se mettre au service d'un groupe, c'est nécessairement nier une part de soi : c'est ce que montre — mais *analogiquement* — la description de la société des abeilles, infatigables travailleuses portées à se sacrifier pour que la ruche vive (livre IV des *Géorgiques*). Or, lorsque le travailleur s'identifie à son activité au point de faire siens les objectifs de l'entreprise qui l'emploie, il resserre insidieusement les liens de la servitude. Dans les meilleures copies, on est parvenu à des réflexions très fines sur la part d'illusion qui peut entrer dans l'investissement au travail, étayées en général sur la pièce de Michel Vinaver. Les méthodes de management du capitalisme moderne s'appuient en effet sur une personnalisation du travail propre à susciter l'adhésion volontaire des employés et des cadres aux objectifs des dirigeants, au point parfois de leur faire perdre de vue leur propre intérêt. Et si ces techniques sont si efficaces, c'est que, comme on l'a précédemment montré, l'homme tend à s'investir dans son activité. Cohen se réjouit ainsi que Ravoire et Dehaze ait mis en place « un système de coûts standard avec un dispositif

automatique pour le contrôle des écarts » (cinquième mouvement, p. 189), sans mesurer que cette technologie aboutira à la suppression de nombreux postes, dont peut-être le sien. L'attention du spectateur est attirée sur le piège dans lequel se laisse attirer le personnage par le récit du mythe nordique avec lequel son dialogue avec Madame Alvarez est entrelacé : « MONSIEUR ONDE Bien entendu le loup ne peut se dégager plus il se défend plus le fil se tend » (p. 188). Quant aux ouvriers côtoyés par Simone Weil, ils épousent moins les objectifs de l'entreprise, dont les normes de production leur sont brutalement imposées, que les valeurs capitalistes. Selon l'analyse de Simone Weil, les possédants sont parvenus à renforcer, du moins temporairement, leur domination en faisant de l'appât du gain le principal stimulant du travail : « Les bourgeois ont été très naïfs de croire que la bonne recette consistait à transmettre au peuple la fin qui gouverne leur propre vie, c'est-à-dire l'acquisition de l'argent. Ils y sont parvenus dans la limite du possible par le travail aux pièces et l'extension des échanges entre les villes et les campagnes » (« Condition première d'un travail non servile », p. 422). En somme, la lecture des œuvres au programme nous permet d'affirmer que travailler, c'est faire l'expérience de la résistance du réel à l'appropriation.

Il n'est jusqu'à l'aspiration à faire sienne par la parole l'activité laborieuse qui ne soit déjouée. On déplore que les candidats n'aient pas davantage exploré cette piste, vers laquelle aurait pu les mener l'analyse des deux derniers vers : « Je n'en parle plus qu'en disant / Mon usine ». Si l'œuvre de Joseph Ponthus est la réappropriation poétique d'une expérience du travail à l'usine dont il ne farde nullement la dureté, force est de constater que le ressaisissement dans l'ordre du discours est interdit aux ouvriers que Simone Weil a fréquentés. À l'usine, leur servitude est telle qu'il leur est défendu de parler. Et il ne s'agit pas seulement de l'impossibilité de « répondre » à une « réprimande » même lorsqu'on est dans son bon droit, ou de signaler un problème (Lettre à Victor Bernard, p. 272) : Simone Weil rappelle dans « La rationalisation » que « les ouvriers de Ford n'avaient pas le droit de parler » (p. 322), interdiction qui semble également exister à Rosières, si l'on en croit le post-scriptum d'une lettre à Victor Bernard (p. 234-235). Surtout, l'assujettissement auquel les ouvriers sont soumis les rend incapables d'exprimer leur souffrance, comme la philosophe l'explique dans son article « Expérience de la vie d'usine » (p. 328) : « Les ouvriers eux-mêmes peuvent très difficilement écrire, parler ou même réfléchir à ce sujet, car le premier effet du malheur est que la pensée veut s'évader ; elle ne veut pas considérer le malheur qui la blesse. Aussi les ouvriers, quand ils parlent de leur propre sort, répètent-ils le plus souvent des mots de propagande faits par des gens qui ne sont pas des ouvriers » (p. 328). Sur l'expérience subjective du travail, donc, le silence se fait, et, à cet égard, il n'est pas inintéressant de remarquer que Virgile en fait l'éloge sans jamais donner la parole au paysan lui-même, et surtout en n'évoquant que très rarement ce qu'il ressent. Sans doute cela s'explique-t-il par le genre didactique dans lequel s'inscrit le traité. Il n'en reste pas moins que le paysan est, dans l'œuvre virgilienne, le destinataire d'injonctions multiples : il est censé agir, non pas parler. Aussi bien, les œuvres au programme tendent-elles à montrer que le travailleur, quand il a la possibilité de parler, ne peut s'exprimer de manière véritablement libre. Dans une lettre au directeur technique des usines de Rosières, Simone Weil pointe ainsi le silence des ouvriers lors d'une assemblée générale à laquelle Victor Bernard avait choisi de ne pas assister pour ne pas les impressionner : « Vous n'y êtes pas allé, de peur de leur ôter le courage de parler — et néanmoins personne n'a rien osé dire » (p. 218). Les ouvriers ont à ce point intériorisé la servitude qu'ils s'auto-censurent même en l'absence du chef. Dans *Par-dessus bord*, une réplique de Passemar témoigne d'un processus similaire : « PASSEMAR D'abord vous dire monsieur que depuis que vous avez pris la présidence BENOÎT Est-ce à votre goût ? PASSEMAR

Vous avez ouvert la fenêtre on respire » (quatrième mouvement, p. 147). Passemar ne fait peut-être que dire à celui qui l'emploie — et pourrait le licencier — ce qu'il a envie d'entendre. Dans la pièce de Michel Vinaver, le second brainstorming, que les candidats ont souvent interprété à tort comme un miracle de coopération, atteste en réalité que même la parole apparemment la plus libérée peut être sous-tendue par la contrainte. Les cadres sont en effet sommés de s'exprimer devant leurs collègues sur leur système excrémental, et d'exposer ainsi une intimité triviale qu'ils auraient sans nul doute préféré garder pour eux. Leur liberté de parole est donc très relative, comme le montre la mise au ban de Battistini, stigmatisé pour son étroitesse d'esprit (quatrième mouvement, p. 141-142). Jenny les avait prévenus : « Pour commencer vous allez souffrir OK ? » Enfin, comme nous l'avons vu en analysant le discours adressé par Fernand Dehaze à ses employés (ci-dessus, II.B.), la parole est le lieu d'une appropriation fallacieuse lorsqu'elle tend à créer un sentiment d'appartenance pour susciter une implication personnelle toujours croissante : les employés qui considèrent Ravoire et Dehaze comme leur maison, et Bleu-Blanc-Rouge comme leur produit, ne sont-ils pas, au moins en partie, les dupes du discours d'un chef d'entreprise par ailleurs très autoritaire, qu'ils reproduisent aveuglément ?

L'examen critique des vers de Ponthus aura finalement permis de prouver que le travail ne se laisse pas approprier aisément, fût-ce par la parole.

## II. C. c. Dépassement

Comme lors de la session précédente, la troisième partie a souvent été la moins bien reliée à l'énoncé, faute de temps peut-être. On sait que l'idéal est d'en prévoir le plan détaillé au brouillon aussi rigoureusement que celui des deux premières étapes du développement. Or, ce dernier moment de l'argumentation a encore été trop souvent le lieu où les candidats sacrifiaient la cohérence de leur composition, en revenant sur un aspect de la citation qu'ils n'avaient pas encore abordé – souvent l'appropriation du travail, parfois le bonheur, en plaquant un cours qu'ils rattachaient artificiellement au propos de Ponthus, ou en imposant un renversement rhétorique que rien dans leur raisonnement ne justifiait : finalement, de toute servitude, même celle du travail à la chaîne qu'ils avaient caractérisé comme une oppression inhumaine, pourrait naître une liberté heureuse. À l'opposé, certains candidats ont pris position de façon nette et conséquente : ayant prouvé qu'il est des servitudes malheureuses, ils démontraient que le travail ne doit jamais être servile et qu'il y a lieu alors de le réorganiser. Leur réflexion sur le sujet trouvait un point d'aboutissement réel. Il s'agissait toutefois d'éviter que la troisième partie ne devienne un catalogue hétéroclite de moyens à mettre en œuvre pour réformer le travail, l'éducation y jouxtant par exemple la beauté et la religion. Enfin, bien des développements pré-appris sur les relations entre spiritualité et travail ou art et travail auraient pu être davantage valorisés s'ils avaient été mieux ancrés dans l'énoncé.

Il était loisible de soutenir, dans le troisième temps de la dissertation, que c'est par la pensée que le travail peut être le plus lucidement reconquis. En effet, les contraintes qui pèsent sur la parole, examinées dans la dernière sous-partie de l'antithèse, montrent qu'on craint le pouvoir qu'elle recèle : elle est le lieu d'une réflexion sur la servitude grâce à laquelle il devient possible de reprendre l'ascendant sur son activité. Il s'agit d'abord de comprendre les formes, les mécanismes et les enjeux de la servitude. Cela passe, dans un premier temps, par l'expression de la réalité des conditions de travail, en particulier lorsqu'elles consistent en un assujettissement indigne auquel il faudrait mettre un terme. Pour que le travail à l'usine

évolue, il est en effet nécessaire de briser le silence par lequel il est recouvert. Simone Weil apporte ainsi dans *La Condition ouvrière* son propre témoignage, ainsi que celui d'ouvrières dont elle a recueilli les confidences, et elle voudrait donner la parole aux ouvriers spécialisés non seulement pour que les patrons se représentent bien leur situation, mais encore pour que les travailleurs à la chaîne se réapproprient leur expérience. C'est tout l'enjeu de son « appel aux ouvriers de Rosières », que Victor Bernard juge trop subversif pour le publier dans le journal d'usine « Entre nous ». Michel Vinaver, à la différence de la philosophe, n'est guère un militant, et l'« exploitation » (p. 29) dont font l'objet ses personnages n'est pas totalement comparable à celle dont sont victimes les ouvriers spécialisés. Toutefois, le dramaturge met lui aussi en lumière les rapports de force qui traversent le monde de l'entreprise, qu'il connaît bien, ainsi que la servitude plus ou moins consentie qui peut caractériser ce dernier. Le théâtre s'y prête particulièrement : la représentation, en les donnant à voir, invite à les considérer avec recul et donc à les reconnaître, notamment grâce au recours à une ironie qu'on pourrait presque qualifier de tragique. Lubin parle ainsi avec admiration de « l'équipe de jeunes loups » grâce auxquels Ravoire et Dehaze sera en mesure de « prendre le tournant » (quatrième mouvement, p. 183), alors que le spectateur sait que ces derniers ne tiennent pas en grande estime ce représentant « d'un autre temps » (deuxième mouvement, p. 52), qu'ils n'hésiteront pas à évincer. La mise en lumière de la servitude au travail peut alors fonder la réflexion sur ce qui la différencie de la servitude du travail. À cet égard, l'un des grands enjeux des œuvres et du thème au programme est de circonscrire précisément le domaine de la nécessité. On a eu le plaisir de voir mobilisée dans certaines bonnes copies, à ce stade de la réflexion, la distinction opérée par Simone Weil entre « deux espèces de nécessités, la véritable et la fausse » (« La condition ouvrière », p. 392), laquelle permet de faire le départ entre les souffrances « inutiles » et les « souffrances liées à la nécessité du travail » (« Expérience de la vie d'usine », p. 331). Dans quelques travaux, on s'est également souvenu de cette formule frappante : « il y a ordres et ordres » (Lettre à Victor Bernard, p. 242), et on a rappelé que la philosophe établit une nette différence entre la « discipline humaine », qui est à ses yeux une vertu (Lettre à Auguste Detœuf, p. 283), et la subordination humiliante, l'idéal étant pour elle celui de la coopération, intelligemment opposée à la servitude dans les bonnes copies. En effet, la vraie nécessité, pense Simone Weil, tient à l'« élément irréductible de servitude » inhérent au travail des mains, paradigme du travail (« Condition première d'un travail non servile », p. 418-419), et il est illusoire de prétendre la supprimer. Contre la fausse nécessité en revanche, il y a lieu de se révolter. Plusieurs candidats se sont d'ailleurs essayés à le montrer, sans être toujours en mesure d'étayer suffisamment leurs propos. La transformation de l'organisation du travail et de l'économie tient notamment, chez Simone Weil, à une réflexion à mener, à l'échelle individuelle et collective, sur ce qu'il faut consommer et donc sur ce qu'il faut produire. Ce questionnement est également central chez Vinaver puisque dans le capitalisme moderne, l'économie de nécessité laisse place à l'économie du désir, artificiellement créé par le marketing. Que l'objet le plus trivial, le papier-toilettes, devienne un objet de convoitise donne alors à penser. Dans un tout autre contexte, et dans une optique plus philosophique, la lecture des *Géorgiques* invite également à établir la différence entre ce qui est nécessaire et ce qui ne l'est pas : Virgile fait l'éloge d'un travail paysan contraignant mais nullement asservissant, puisqu'il s'agit de satisfaire de façon modeste ses propres besoins et ceux de la patrie, en renonçant à la tentation du luxe et de l'ambition. Il oppose, à la fin du livre II, un bonheur champêtre certes idéalisé mais authentique et la vie citadine oisive et corrompue par des passions délétères. À lire Virgile, on comprend la noblesse de la servitude, lorsqu'elle relève d'une nécessité objective à laquelle

l'homme peut répondre en mettant en œuvre toutes ses facultés. L'humilité et la grandeur conjointes du travail du paysan sont par exemple sensibles au début du livre II des *Géorgiques*, lorsque Virgile évoque les modes de reproduction naturels des arbres. Ceux-ci sont variés mais n'entraînent pas une fécondité durable, contrairement à l'arboriculture, par laquelle l'homme d'organise et perpétue la fécondité de la nature. Dans le livre I, l'agriculture possède même une dimension héroïque. Parallèlement, Simone Weil souligne que l'ouvrier, par son travail manuel pénible, domine la matière et se rend utile à la société.

Penser les différentes dimensions de la servitude contribue alors à l'appropriation plus lucide de l'activité laborieuse : la servitude du travail est, pour l'homme, indépassable, mais susceptible d'être ressaisie ; au contraire, la servitude au travail, c'est-à-dire l'assujettissement social, doit être identifiée et rejetée : l'homme qui travaille, loin d'être réduit à la passivité, doit pouvoir investir subjectivement sa tâche. D'une part, révéler la grandeur de la servitude du travail, c'est mettre en lumière sa valeur et son sens, et conférer à celui qui l'exerce le juste sentiment de sa dignité, fondement de l'appropriation. Le travailleur peut considérer le travail comme sien, dans la mesure même où il peut en être fier. Simone Weil écrit ainsi à Victor Bernard : « Le premier des principes pédagogiques, c'est que pour élever quelqu'un, enfant ou adulte, il faut d'abord l'élever à ses propres yeux. C'est cent fois plus vrai encore quand le principal obstacle au développement réside dans des conditions de vie humiliantes » (p. 213). Virgile se fixe quant à lui pour objectif dans *Les Géorgiques* de redonner à la charrue « l'honneur dont elle est digne », pour reprendre la célèbre expression du sombre *finale* du livre I (p. 68). De son travail, le paysan peut légitimement attendre de la gloire (livre III, p. 127), tout autant que le poète qui entreprend la tâche difficile de « vaincre [le] sujet par le style et de donner du lustre à de minces objets. » (*ibid.*, à propos de l'élevage des chèvres et des brebis). En faisant du travail en entreprise le sujet d'une pièce de théâtre et un thème majeur de son œuvre dramatique, Michel Vinaver contribue lui aussi à lui conférer une certaine dignité, même si dans *Par-dessus bord* le registre est comique. D'autre part, toutefois, le travailleur ne peut avoir le sentiment de cette dignité que s'il travaille dans des conditions dignes, physiquement et moralement. Comme l'ont fait valoir beaucoup de candidats, l'amélioration des conditions de travail des ouvriers est au cœur de la réflexion de Simone Weil. Dans l'article « Expérience de la vie d'usine », elle passe justement par l'appropriation du travail, par l'action comme par la pensée. La philosophe affirme ainsi qu'il faut inverser le rapport entre l'homme et la machine tel qu'il a été établi par Taylor, thème qu'elle aborde également dans les lettres à Jacques Lafitte. L'effort manuel doit requérir « une véritable habileté », au lieu d'être « la répétition d'une combinaison d'un petit nombre de mouvements simples », et s'associer à un « effort de réflexion et de combinaison » où l'intelligence du travailleur puisse se déployer (p. 346-347). Il faudrait également que l'ouvrier comprenne le sens de son travail au sein de l'usine et au sein de la société : « Si un ouvrier fait tomber l'outil d'une presse sur un morceau de laiton qui doit faire partie d'un dispositif destiné au métro, il faudrait qu'il le sache, et que de plus il se représente quelles seront la place et la fonction de ce morceau de laiton dans une rame de métro, quelles opérations il a déjà subies et doit encore subir avant d'être mis en place. » (p. 345) L'ouvrier serait alors « heureux et fier de montrer l'endroit où il travaille à sa femme et à ses enfants » (*ibid.*) : sans nul doute, il pourrait en parler comme de son usine. Les candidats ont assez souvent fait référence aux visites d'usine dont il est ici question, sans toujours préciser qu'elles n'auraient de sens que si les conditions de travail étaient réformées. Dans *Par-dessus bord*, il n'est évidemment pas question de proposer des solutions concrètes pour que chacun puisse faire sien le travail qu'il exerce, cependant la pièce de Michel Vinaver invite le spectateur à

s'interroger sur ses propres conditions de travail et sur son propre rapport à son activité, au gré des désillusions et des questionnements de ses personnages. Passemar, le double du dramaturge, réfléchit ainsi à la fois sur son travail au sein de l'entreprise Ravoire et Dehaze, et sur son travail littéraire. Dans un monologue du quatrième mouvement (p. 118-119), le personnage associe les deux objets de réflexion, en se demandant ce qu'il souhaite vraiment et quels compromis il est prêt à faire. En définitive, c'est aussi dans le cadre du travail et à travers le travail lui-même que le travailleur devrait pouvoir penser, non pas seulement pour réaliser au mieux la tâche qu'il a à accomplir, mais de manière à se développer intellectuellement et moralement. Faire sien le travail consisterait alors à s'en nourrir pour s'élever. Simone Weil écrit à Victor Bernard : « À mon avis le travail doit tendre, *dans toute la mesure des possibilités matérielles*, à constituer une éducation » (p. 237) Une telle élévation est également à l'horizon des *Géorgiques*, notamment dans l'épisode du vieillard de Tarente, figure du sage épicurien (livre IV) souvent mobilisée par les candidats dans la première partie de leur dissertation. Elle est à l'œuvre dans le poème même, par lequel Virgile répond à la commande de Mécène qui stimule ses facultés : « Tes ordres, Mécène, ne sont pas faciles à exécuter. Mais sans toi mon esprit n'entreprend rien de haut » (livre III, p. 113).

Finalement, l'appropriation plus lucide d'une servitude limitée autant que possible à sa dimension anthropologique et à sa nécessité sociale pourrait laisser espérer un bonheur moins imparfait que celui dont témoigne Joseph Ponthus dans ses vers. Virgile et Simone Weil se rejoignent dans l'orientation spirituelle qu'ils confèrent au travail et qui seule est capable de véritablement combler l'âme. Les candidats se sont surtout souvenus de la spiritualité weilienne. Or travailler, dans les *Géorgiques*, c'est entrer en relation avec ce qui nous dépasse : une nature régie par l'ordre divin. Dans cette activité l'homme s'accomplit en tant qu'homme tout en se conformant à ce que la raison divine, incarnée par Jupiter dans le mythe de l'âge d'or, a voulu pour lui : le travail. En même temps, le travail rappelle à l'homme sa finitude et le bonheur n'est jamais qu'à l'horizon. Même Aristée, homologue légendaire du paysan auquel s'adresse le traité de Virgile, est susceptible de voir ses efforts anéantis – ses abeilles périssent sans qu'il en comprenne la cause (livre IV). De façon comparable, pour Simone Weil, l'homme au travail occupe la place à laquelle il est destiné ici-bas. Sa mystique du travail est essentiellement développée dans le dernier texte du recueil au programme, « Condition première d'un travail non servile ». Simone Weil est sans illusions dans la mesure où elle ne nie pas la souffrance inhérente au travail, dont elle fait au contraire le point de départ de l'élévation : « Une certaine subordination et une certaine uniformité sont des souffrances inscrites dans l'essence même du travail et inséparables de la vocation surnaturelle qui y correspond. Elles ne dégradent pas » (p. 342) – il faut considérer la seconde phrase comme une litote. Or, pour faire l'expérience de la spiritualité du travail, l'homme doit être éduqué à la contemplation et avoir la possibilité matérielle, notamment le temps, de la pratiquer. Il pourra ainsi lire les symboles inscrits dans les gestes et les outils, et faire par exemple l'analogie entre ses propres souffrances et celles du Christ pour contrebalancer sa lassitude et s'accrocher au ciel (p. 427). Ces thèses laisseront peut-être circonspect ; l'expérience heureuse de mener à bien une tâche de façon claire, juste et harmonieuse, comme le faucheur qui, maître de son geste, paraît dominer jusqu'au temps, est peut-être plus commune (« Expérience de la vie d'usine », p. 337). C'est ce que la psychologie positive appelle désormais « le flow », sans y attacher de valeur spirituelle. Pour Simone Weil au contraire, le travail bien exécuté est un moyen d'accéder à la beauté, dont la source est Dieu. La dimension collective du travail dans laquelle Joseph Ponthus s'inscrit lorsqu'il parle de l'usine comme son usine est elle aussi susceptible d'être source de joie. Ainsi, pour Simone

Weil, « l'usine pourrait combler l'âme par le puissant sentiment de vie collective — on pourrait dire unanime — que donne la participation au travail d'une grande usine. Tous les bruits ont un sens, tous sont rythmés, ils se fondent dans une espèce de grande respiration du travail en commun à laquelle il est enivrant d'avoir part. C'est d'autant plus enivrant que le sentiment de solitude n'en est pas altéré. » (« Expérience de la vie d'usine », p. 329). L'éthique du travail est ici fondée sur un don de soi heureux. Le conditionnel employé dans la première phrase rappelle qu'il s'agit d'un idéal — on aurait souhaité que les candidats le mesurent mieux. L'indicatif utilisé ensuite le rend en quelque sorte plus sensible. Dans une optique moins spirituelle, la pièce de Michel Vinaver donne à voir quel plaisir on peut trouver à participer à une œuvre collective, lorsque les cadres se livrent à une séance de brainstorming jubilatoire au cours de laquelle ils proposent des noms pour le nouveau produit (quatrième mouvement, p. 154-159). Cette séance de brainstorming n'est, du reste, pas dépourvue d'inspiration poétique : le travail est en effet susceptible de procurer des joies esthétiques. Il est poétique et empreint de poésie. Quant à Virgile, il n'est pas insensible à la beauté des paysages géométriques créés par l'homme. Souvent, l'utile prime sur le beau (livre II, p. 90), conformément à l'esprit des *Géorgiques* par lesquelles le poète entend lui aussi contribuer à la renaissance d'une société meurtrie par les guerres civiles. Mais le travail peut aussi, occasionnellement, être création gratuite, pur plaisir d'engendrer de la beauté, ainsi que l'indiquent les greffes impossibles du livre II ou les fleurs du vieillard de Tarente, qui cultive des roses pour son agrément, puisqu'elles ne sont pas mellifères. Simone Weil, enfin, voudrait ménager une place plus importante à la poésie et à la beauté, même à l'usine : « Il n'y a pas le choix des remèdes. Il n'y en a qu'un seul. Une seule chose rend supportable la monotonie, c'est une lumière d'éternité ; c'est la beauté » (« Condition première d'un travail non servile », p. 423). La beauté pourrait être accessible au travailleur par les symboles qu'on le mettrait en mesure de lire dans la réalité, par le travail bien réalisé, ainsi que par le contact avec la splendeur du monde. Ce que Simone Weil appelle « poésie », c'est en effet le pouvoir évocateur du réel, susceptible de renvoyer à ce qui le dépasse : « le soleil et la sève végétale parlent continuellement, dans les champs, de ce qu'il y a de plus grand au monde » (p. 427). Celui qui travaille dans les champs peut aller de la pesanteur à la grâce, et tel devrait être le cas également pour l'ouvrier. En définitive, c'est au bonheur de la transcendance que le travail serait susceptible faire goûter l'homme.

### **III. Conclusion de la dissertation**

Dans trop de travaux, on n'a pas accordé à la conclusion suffisamment d'intérêt et de soin. Trop souvent, les conclusions n'ont été que le copier-coller, plus ou moins développé, du plan annoncé dans l'introduction, certains candidats en ayant produit une synthèse exhaustive au point de déséquilibrer la copie. Trop souvent aussi, les élargissements ont été artificiels et acrobatiques. La conclusion doit permettre de formuler, de façon synthétique, le point d'aboutissement de la réflexion. On invite les futurs candidats, au terme de l'argumentation, à situer globalement chacune des œuvres au programme par rapport à l'énoncé, plutôt que de proposer une autre citation ou de poser une autre question qui les éloigne du sujet.

Les pistes de réflexion précédemment données autorisent ainsi à conclure qu'il ressort nettement des œuvres au programme que le travail a un caractère de nécessité, et donc de servitude, mais aussi que celle-ci est susceptible d'être embrassée et ressaisie avec bonheur — à certaines conditions seulement. Dans les *Géorgiques*, le paysan peut tirer d'une activité

fortement contrainte des joies authentiques, dans la mesure notamment où il est propriétaire de son domaine. L'expérience d'une servitude dans laquelle entre très peu la volonté est au contraire, pour les ouvriers dont Simone Weil partage l'existence, profondément douloureuse. La philosophe se donne alors pour mission d'œuvrer à ce que les travailleurs manuels ne soient plus en exil dans l'usine et y éprouvent de la joie. La servitude de nombre de personnages de *Par-dessus bord* est volontaire, mais s'ils considèrent l'entreprise comme leur maison et trouvent dans leur activité une forme d'épanouissement, ils sont aussi dupes de la personnalisation du travail. Les œuvres au programme, tout comme les vers de Ponthus, invitent alors leurs lecteurs à s'interroger sur leur propre rapport au travail pour l'envisager plus lucidement, sans en minorer les servitudes, mais sans désespérer du bonheur qu'il peut procurer lorsqu'on parvient à le faire vraiment sien.

#### **IV. Orthographe, expression et présentation**

Au terme de ce rapport, il semble utile de signaler à l'attention des futurs candidats que la correction de l'expression entre dans l'évaluation de leur travail. Il y a donc lieu de consacrer une partie de la préparation à améliorer la maîtrise de la langue, si le besoin s'en fait sentir, et il est tout aussi nécessaire d'avoir une vigilance particulière le jour de l'épreuve : la relecture de la copie ne doit pas être négligée.

À maints égards, la dissertation est un exercice de communication, dont la condition minimale est l'intelligibilité. Celle-ci repose, d'un point de vue matériel, sur la lisibilité de la copie. La lecture du correcteur ne doit donc pas être gênée par une graphie indéchiffrable, une absence d'alinéas rendant le plan opaque, des paragraphes-fleuve, ou, au contraire, un éparpillement de micro-paragraphes qui nuisent à la compréhension du raisonnement. Une présentation défailante porte préjudice au candidat non pas parce que le correcteur serait mû par un formalisme de mauvais aloi, mais parce qu'elle empêche ce dernier d'accéder pleinement à sa pensée. Il en va de même lorsque les lacunes linguistiques sont trop importantes.

\*\*\*

En identifiant les manques qui ont affecté les travaux cette année, et en mettant en évidence les aspects les mieux réussis, nous espérons avoir contribué au succès des futurs candidats. Nous les invitons à aborder l'épreuve d'Humanités avec autant de sérieux que leurs prédécesseurs, de manière à être en mesure, le jour du concours, de développer une pensée singulière, nourrie et étayée. C'est cette pensée qui intéresse le jury et qui continuera, on l'espère, d'être utile aux candidats dans leur parcours à venir.